

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de l'Association Pro Aventico
<b>Herausgeber:</b>	Association Pro Aventico (Avenches)
<b>Band:</b>	53 (2011)
<b>Rubrik:</b>	Chroniques des fouilles archéologiques 2011

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chronique des fouilles archéologiques 2011

Pierre Blanc

Hugo Amoroso

Aurélie Schenk

Avec des contributions de Sophie Delbarre-Bärtschi, Anika Duvauchelle, Sébastien Freudiger et Myriam Krieg



## Avant-propos

Il n'y a pas si longtemps de cela, on pouvait encore, lorsqu'il s'agissait d'évaluer en début d'année civile le calendrier des fouilles à venir, se référer en toute confiance à la liste des projets de construction et des travaux divers mis à l'enquête publique, la plupart de ces chantiers étant rapidement mis en œuvre une fois la procédure aboutie. La tendance actuelle est tout autre: depuis 2007, pas moins d'une quinzaine de projets, pour lesquels la Fondation Pro Aventico a été appelée à émettre un préavis et qui sont susceptibles de

générer des fouilles de longue durée, demeurent aujourd'hui encore en suspens. Dans de telles conditions, planifier des interventions de manière à en réduire le plus possible l'urgence reste particulièrement aléatoire.

Mettre à profit les périodes d'inactivité sur le terrain ne présente en revanche aucune difficulté tant la masse des tâches à réaliser hors fouilles demeure importante (classement de la documentation, rédaction de rapports, élaboration des données, mise à jour du plan archéologique). Une certaine latitude nous est également donnée pour mettre sur pied des fouilles de prospection ou de vérification programmées, méthodes de

## Fig. 1

Occupée à l'époque romaine par un vaste sanctuaire, la région du Lavoëx, jouxtant le complexe Cigognier-théâtre, s'est révélée, suite aux tranchées de prospection réalisées en 2011, comme l'un des secteurs de recherches les plus prometteurs pour les années à venir.



**Fig. 2** (ci-dessus)

Avant d'être réaménagé, le jardin entourant une villa en cours de transformation à la rue du Pavé 6 a été en grande partie bouleversé par une ultime campagne de sondages exploratoires menée d'entente avec le propriétaire.

**Fig. 3** (ci-contre)

L'exploitation archéologique, dans les années à venir, de parcelles à bâtir particulièrement riches en vestiges, comme celle qui s'étend ici sur deux quartiers de la ville romaine, s'annonce d'ores et déjà très problématique vu les surfaces concernées!



recherche dont le bénéfice n'est plus à démontrer, lorsqu'elles sont convenablement menées. Que l'on se souvienne des ambitieux chantiers, conduits de 1938 à 1943 sur le site du sanctuaire du *Cigognier* puis à l'amphithéâtre, grâce à l'engagement de chômeurs lausannois puis de soldats internés de l'armée française, auxquels une exposition du Musée romain d'Avenches rend hommage au printemps 2012, ou encore du travail remarquable de précision effectué dans les années 50-60 par G. Th. Schwarz, qui a mené sur le site de vastes campagnes de sondages topographiques afin de déterminer l'extension et l'organisation des quartiers d'habitat de la ville romaine. Quel visage présenterait aujourd'hui le site d'*Aventicum* à ses visiteurs et quelle serait notre connaissance de son urbanisme sans ces recherches planifiées ?

Animée par ce même esprit de découverte et surtout par une inébranlable volonté de comprendre toujours mieux ce site, l'équipe des fouilles, renforcée depuis cette année par Aurélie Schenk, archéologue de terrain expérimentée, a consacré en 2011 une part importante de ses efforts à des fouilles programmées dans le secteur du *Lavoëx* (fig. 1) et sur le site du palais de *Derrière la Tour* (fig. 2), profitant d'une actualité s'annonçant relativement calme sur le front des constructions.

Après plusieurs années d'interventions essentiellement confinées à d'étroites tranchées, 2011 aura également permis de renouer avec des fouilles de longue durée et en extension. Les travaux entrepris en zone industrielle (société *Yahoo!*), où subsistent encore de vastes terrains à bâtir (fig. 3), ont ainsi été l'occasion de réactualiser la problématique de la nature de l'occupation des secteurs *intra muros* situés en marge des quartiers réguliers.

Enfin, l'un des rares quartiers encore vierges de toute exploration archéologique, l'*insula* 17, a livré ses premiers secrets, concluant, début 2012, près de neuf mois de présence continue sur le terrain (fig. 4).

Pierre Blanc, responsable des fouilles



**Fig. 4**

Complément d'investigations en février 2012 dans la partie est de l'*insula* 17 (Route de Berne 19).

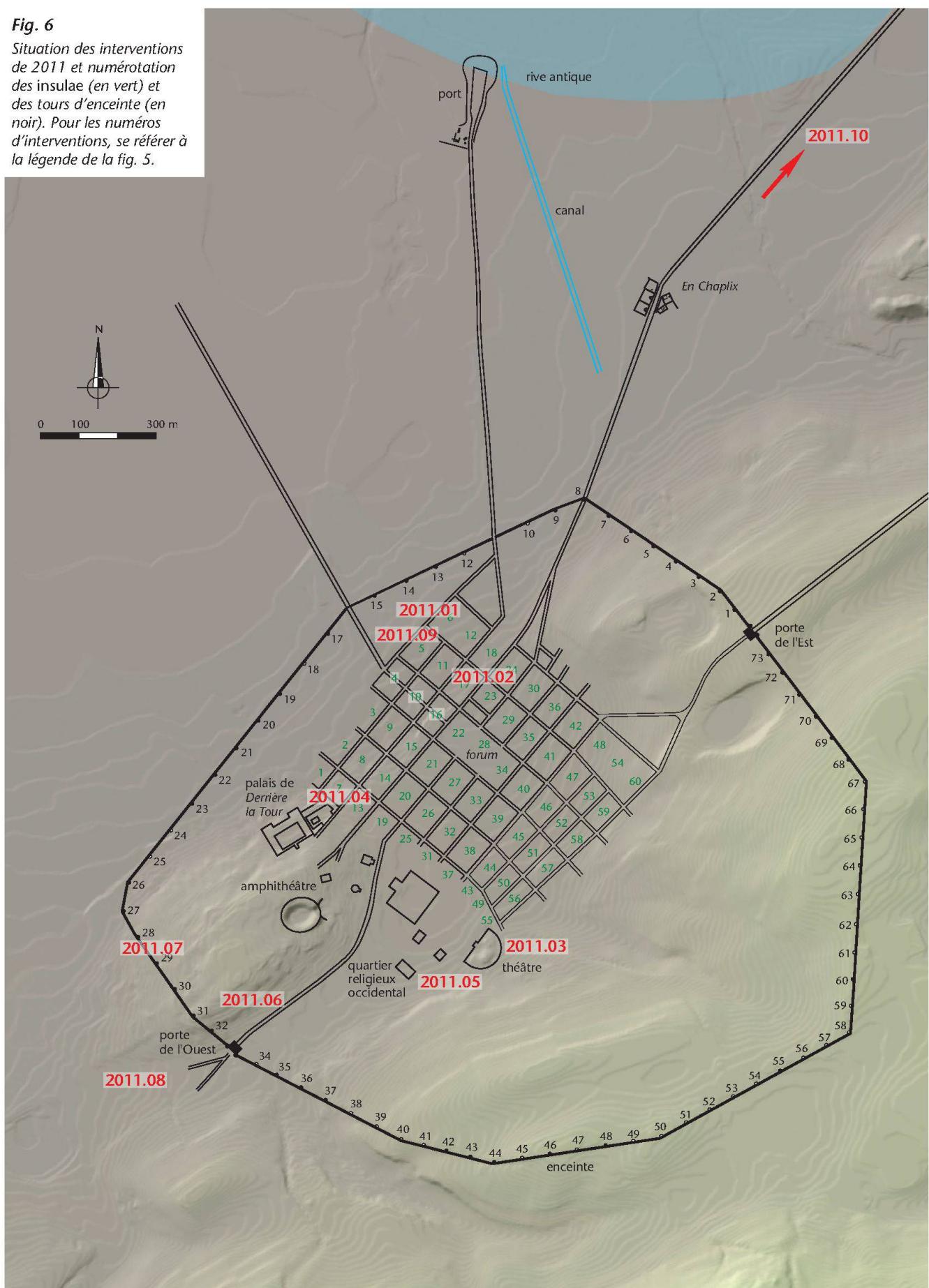


2011.01	Route Industrielle / Insula 6 et quartier au nord de l'insula 6	2011.06	Route du Faubourg 18
2011.02	Insula 17	2011.07	Route de Sous-Ville 19 / Mur d'enceinte
2011.03	Théâtre	2011.08	Route de Lausanne 5-7 / Nécropole de la porte de l'Ouest
2011.04	Rue du Pavé 6 / Insula 7 – palais de Derrière la Tour	2011.09	Route Industrielle / Insula 4 Est, insula 5 et quartier au nord de l'insula 5
2011.05	Au Lavoëx	2011.10	Faoug / Pâquier-aux-Oies

**Fig. 5**  
Situation des interventions de 2011.

**Fig. 6**

Situation des interventions de 2011 et numérotation des insulae (en vert) et des tours d'enceinte (en noir). Pour les numéros d'interventions, se référer à la légende de la fig. 5.



CN 1185, 570 130 / 193 070  
439-437 m  
*Insula 6*, quartier au nord de  
*l'insula 6*  
Parcelle 1877  
Carré R 9-10

## 2011.01 – Route Industrielle / *Insula 6* et quartier au nord de *l'insula 6*

Habitat, voirie, puits, fossé.

Fouille préventive. Février-juin 2011.

Ensembles MRA: 11/15203-15469: céramique, faune, métal, monnaies, architecture, objets en pierre, verre, tabletterie, peinture murale.

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey, A. Andrey, Ph. Baeriswyl, M. Ferreira, R. Guichon, M. Hulmann, E. Rubin, S. Thorimbert.

Inventaire et étude du mobilier: S. Bosse Buchanan et D. Castella (céramique), N. Jacot et I. Liggi Asperoni (monnaies), A. Schenk (tabletterie).

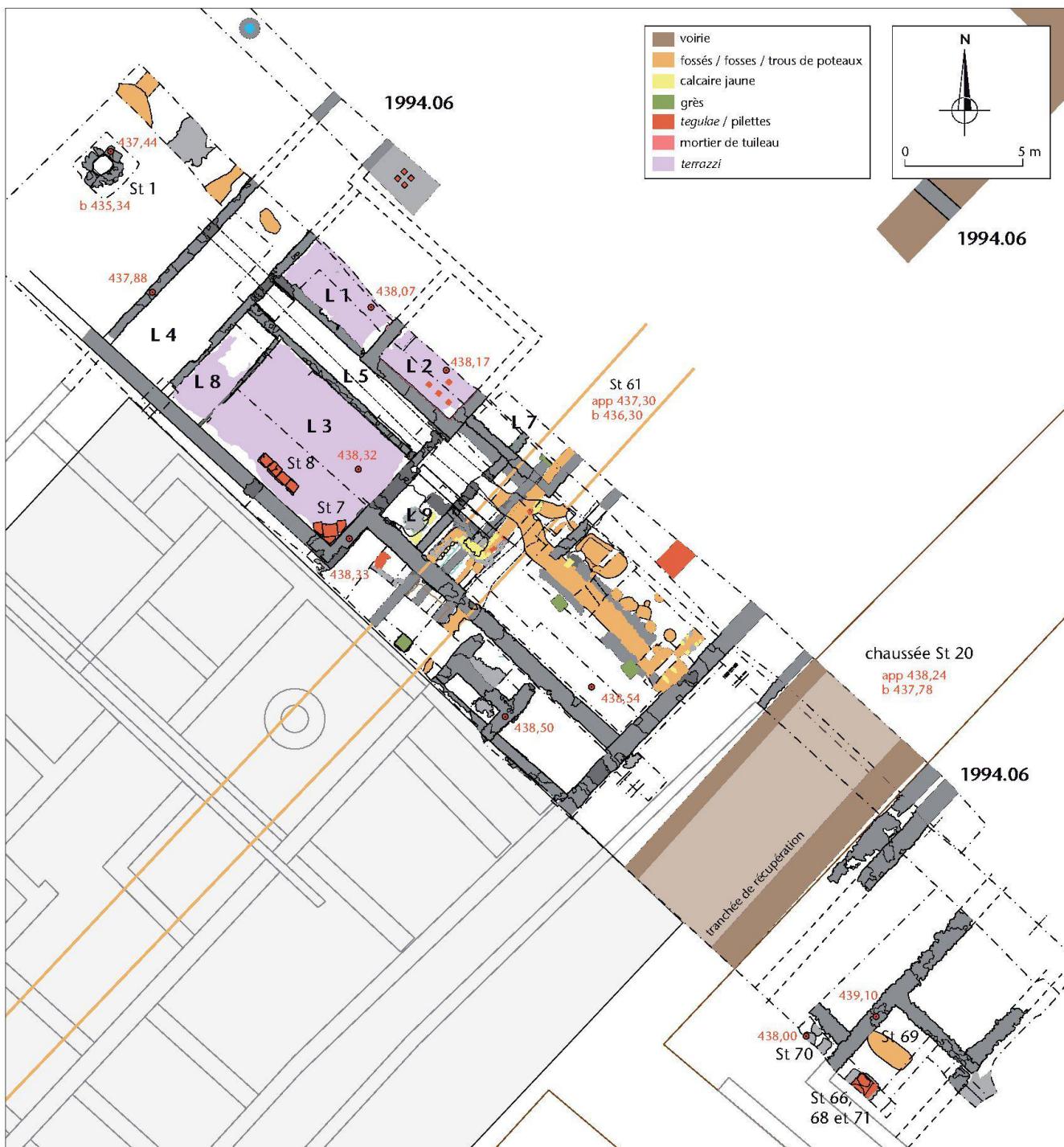


**Fig. 7**

2011.01 et 2011.09.  
Quartiers au nord des insulae 4, 5 et 6. Extrait du plan archéologique. Situation des surfaces fouillées en 2011.

L'aménagement d'une route en bordure du nouveau centre de traitement des données (*data center*) de l'entreprise *Yahoo!* sis dans une ancienne usine de la zone industrielle d'Avenches, a nécessité une fouille de grande ampleur – envi-

ron 700 m<sup>2</sup> – au nord de la ville romaine, entre le quartier régulier de *l'insula 6* et le mur d'enceinte. Ce chantier se situe plus précisément dans une vaste parcelle de 2400 m<sup>2</sup> qui a, dès le début des années soixante, été l'objet de nombreuses inter-



ventions archéologiques (fig. 7). G. Th. Schwarz est ainsi le premier à y effectuer des sondages topographiques dans le but de mieux comprendre

1 Documentation aux archives MRA.

2 BPA 19, 1967, p.100. Documentation aux archives MRA, Classeur MRA DF 1, carré S 10.

3 Documentation aux archives MRA, classeur carré Q 9.

4 Rapport de fouille déposé aux archives MRA, classeur MRA DF 1, carré QR 9.

5 ASSPA 70, 1987, p. 185-188; BPA 36, 1994, p. 140-142.

6 BPA 48, 2006, p. 119-122.

la trame urbaine de cette région de la ville romaine<sup>1</sup>. Ces repérages ont été rapidement suivis, en 1962, par des fouilles de surface au nord des *insulae* 4 Est et 5, préalablement à la construction de l'usine et de son dépôt<sup>2</sup>. Ce dernier sera agrandi à deux reprises, engendrant des interventions archéologiques en 1974<sup>3</sup> et en 1987<sup>4</sup>. Par la suite, des sondages exploratoires ont été entrepris en 1994<sup>5</sup> dans la perspective d'une éventuelle extension de l'usine vers l'est, soit au nord et dans l'*insula* 6. Deux de ces sondages bordent notre secteur de fouille. Plus récemment, en 2006<sup>6</sup>, l'extension du chauffage à distance

**Fig. 8**

2011.01. Nord *insula* 6. Plan archéologique des vestiges mis au jour en 2011.



**Fig. 9**

2011.01. Nord insula 6. Plan schématique des principales phases d'occupation du secteur fouillé.

(thermoréseau) a engendré une fouille en tranchées en bordure de la route Industrielle. Toutes ces interventions ont révélé une zone dense en vestiges archéologiques peu profondément en-

fouis. Ils correspondent à des habitats de qualité, comme en témoignent la découverte d'une mosaïque, d'importants ensembles d'enduits peints et de plusieurs pièces chauffées par hypocauste.

Malgré ces multiples interventions, l'organisation spatiale et la fonction de ce quartier périphérique situé au nord des *insulae* 4 Est, 5 et 6, tout comme la chronologie de son évolution, restent pour l'heure difficiles à appréhender, faute d'étude de synthèse approfondie. L'exploitation des nombreuses informations complémentaires obtenues cette année devra se conjuguer à la reprise des anciennes données archéologiques.

Cette chronique présente un aperçu des vestiges mis au jour (fig. 8), certains aspects de leur évolution spatiale et chronologique, ainsi que quelques objets qui, par leur singularité, méritent d'être signalés. Elle expose également les grandes lignes de la problématique générale de l'occupation de ce quartier hors *insulae*.



**Fig. 10** (ci-dessus)

2011.01. Nord insula 6.  
Coupe du fossé augustéen St 61 et de ses niveaux de comblement, scellés par une maçonnerie plus tardive.



**Fig. 11** (ci-contre)

2011.01. Nord insula 6.  
Le couloir L 5, (encore en service !), relie l'avant-cour de la cour-jardin au nord. Les différents états d'occupation se distinguent dans les locaux en cours de fouille.

### Le quartier au nord de l'*insula* 6

La fouille a mis en évidence plusieurs phases d'occupation qui se succèdent à partir du début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. jusqu'au III<sup>e</sup> s. de notre ère (fig. 9). Le plus ancien aménagement repéré est un large fossé (St 61) déjà observé à proximité lors des précédentes fouilles<sup>7</sup> (fig. 9, état 1). D'une lar-

geur d'environ 2,70 m pour 1 m de profondeur, ce fossé présente un fond relativement plat. Son remplissage, hétérogène mais généralement sableux, avec parfois des zones extrêmement argileuses, est caractéristique de phases successives de transit et de stagnation de l'eau (fig. 10). Le matériel récolté dans les niveaux supérieurs du comblement en date l'abandon sous le règne de Tibère, soit plus précisément aux alentours des années 10-20 ap. J.-C. Ce fossé était donc en fonction au plus tard à la période augustéenne tardive. Avec les habitations en terre et bois fouillées dans l'*insula* 20<sup>8</sup>, il s'agit donc de l'un des

<sup>7</sup> Ce fossé a été repéré pour la première fois lors des fouilles de 1987.

<sup>8</sup> P. Blanc, M.-F. Meylan Krause, Nouvelles données sur les origines d'Aventicum. Les fouilles de l'*insula* 20 en 1996, *BPA* 39, 1997, p. 30-100.

Fig. 12

2011.01. Nord insula 6.  
Le local L 3, avec ses différentes structures en *tegulae*, le foyer St 7 et la banquette St 8. On observe à droite les restes du mur M 5 avec les négatifs des poutres de colombage.



aménagements romains les plus précoce repérés à Avenches.

Distant d'un peu plus de 11 m de la limite nord des quartiers réguliers dont il respecte l'orientation générale, ce fossé que l'on peut suivre désormais sur une cinquantaine de mètres<sup>9</sup>, pourrait témoigner de travaux d'assainissement ou de délimitation entrepris dans les premières années de la ville romaine.

Les habitations les plus anciennes apparaissent vers le milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (fig. 9, état 2). Observées uniquement dans quelques sondages plus profonds, il s'agit de constructions légères dont subsistent des solins, des sablières et des trous de poteau (St 34, 35, 37, 48, M 39, M 33). Elles comprennent également deux foyers en tuiles (St 32 et 33) disposés sur des sols en terre battue. Trop peu d'éléments sont à notre disposition pour proposer un plan de ces premiers bâtiments, mais ils semblent se développer uniquement au nord du grand fossé d'époque précoce St 61.

Les premières constructions maçonneries s'implantent vers la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. sur la même frange que l'état précédent. Le plan qui se dessine peut se résumer ainsi (fig. 9, état 3): deux grands locaux s'agencent de part et d'autre d'un couloir (L 5) qui relie une avant-cour donnant sur la rue au sud, et, à l'arrière, un jardin dans lequel un puits de pierres sèches viendra s'implanter (St 1). Ces deux locaux sont délimités par des murs dont l'élévation en terre et en bois reposait sur des fondations maçonneries. Un portique (L 4) borde le bâtiment au nord alors qu'un vestibule semble être aménagé au sud, précédant le couloir (L 5) (fig. 11). L'espace intérieur des deux grands locaux (L 3/L 8 et L 1/L 2) est cloisonné par d'étroites parois en terre et bois et recouvert de sols en *terrazzo* d'assez bonne facture, sur l'un desquels se trouvait un foyer (L 3, St 26).

Ce type de construction perdurera en partie lors des différentes transformations qui interviendront par la suite (fig. 12)<sup>10</sup>. En effet, de nombreux réaménagements jalonnent l'existence de ces bâtiments durant le II<sup>er</sup> s. et jusqu'au début du III<sup>er</sup> s. ap. J.-C., comme l'attestent par exemple l'installation d'une pièce chauffée (L 2) et la réfection de plusieurs murs et sols (fig. 9, état 4). Contemporaines des dernières phases d'occupation, deux structures en *tegulae* ont été dégagées dans le local L 3 (fig. 12). Il s'agit d'un foyer situé à l'angle sud-ouest du local (St 7) et d'un aménagement plus particulier composé d'une rangée d'au moins quatre tuiles empilées sur trois assises et liées par un mortier d'argile (St 8). Il s'agirait de la base d'une banquette certainement en relation avec des activités culinaires.

L'occupation du secteur qui s'étend au sud de ces bâtiments, jusqu'à la chaussée, reste pour l'heure mal connue. C'est tout particulièrement le cas à la hauteur du fossé d'époque augustéenne tardive St 61, au niveau de l'hypothétique vestibule (fig. 13). En effet, une série de murs et de canalisations s'y implantent successivement, pour être finalement entièrement désaffectés par un remblai pour l'aménagement de deux locaux L 7 et L 9 dans les dernières phases d'occupation

<sup>9</sup> Il a en effet également été repéré un peu plus à l'ouest dans la tranchée 1 des fouilles 2011.09 (St 8): cf. *infra*, p. 184.

<sup>10</sup> Cette technique de construction mixte que l'on rattache communément aux constructions précoce de la ville romaine d'Avenches, est ici utilisée jusque dans les dernières phases d'occupation.

du secteur. Au sud (fig. 14), des niveaux de cours composés de graviers et de galets sont présents sur pratiquement toute la zone; ils sont recouverts par des fosses, un puisard, ainsi que des maçonneries plus tardives. Un accès semble toutefois avoir été maintenu en permanence entre la chaussée et le couloir L 5. Seule une étude plus détaillée de l'ensemble de ces vestiges et de ceux dégagés à proximité en 1963, en 1974 et surtout en 1987 aboutira à une meilleure compréhension de ce secteur charnière et permettra d'identifier ainsi les différentes zones de passage ou de service.

### La voirie

Le *decumanus* qui marque la limite septentrionale des *insulae* 4 Est, 5 et 6, les séparant ainsi des zones périphériques d'occupation qui se développent plus au nord, a pu être fouillé sur toute sa largeur, soit plus de 6 m. Cette chaussée présente un large fossé de récupération des matériaux, déjà observé par ailleurs dans les tranchées voisines de 1994: principalement composées de graviers et de galets, les voies romaines ont en effet parfois été utilisées comme gravière jusqu'à une période récente.

Un portique ou un trottoir bordait de part et d'autre la chaussée, matérialisé par des murs fortement récupérés: M 26 et 34 au nord, M 32 et 47 au sud, du côté de l'*insula* 6. Aucun niveau de marche n'était conservé, mais plusieurs fossés antérieurs au portique nord (St 42, 49, 50) ont été fouillés: leurs remplissages attestent une utilisation dès 50 ap. J.-C.

Au niveau du portique sud de cette voie, de grosses dalles de tuf disposées à plat ont été observées dans un sondage profond (St 70). La fonction de cet aménagement reste énigmatique.

### L'*insula* 6

L'angle nord-ouest de l'*insula* 6 a été touché sur une surface de 130 m<sup>2</sup>. Une série de murs, dont il ne subsiste que deux à trois assises de boulets de fondation, délimitent deux locaux accolés au portique (fig. 15). Ces constructions recouvriraient une zone apparemment artisanale caractérisée par des foyers successifs (St 66, 68a et b, 71). Les épaisses couches cendreuses et charbonneuses liées à ces foyers comprenaient du matériel de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Une fosse oblongue creusée à proximité (St 69), mais dont la fonction n'est pas encore déterminée, était sans doute associée à l'un de ces foyers. Les vestiges n'ont pu être fouillés jusqu'à leur base et le terrain naturel n'a été atteint que dans une seule tranchée. Il reflète un sous-sol fortement influencé par les eaux stagnantes qui devaient perturber l'occupation du site.

### Conclusion

Située dans la zone industrielle de la ville moderne d'Avenches, la périphérie nord de la ville romaine a été de ce fait le théâtre de nombreuses fouilles. C'est notamment le cas des quartiers Nord-Est, aux abords de la route du Port, où un habitat supplanté peu à peu des zones artisanales, ou encore au nord des *insulae* 3 et 4 où une grande *domus* a été mise au jour lors de la création de la centrale pour le chauffage à distance. Le quartier qui nous concerne, au nord des *insulae* 5 et 6, a également fait l'objet de fouilles importantes, mais sa caractérisation et la compréhension de son développement restent plus problématiques. Les questions sont à ce jour nombreuses: à quel type de construction avons-nous affaire? Sommes-nous en présence d'un ensemble architectural unique ou de plusieurs bâtiments distincts? Quelle est l'organisation interne? S'agit-il d'un habitat se développant en d'étroites habitations alignées perpendiculairement à une chaussée, à l'instar de ce que l'on observe dans les *vici*, ou sommes-nous en présence d'un bâtiment de plus grande ampleur? Ces espaces sont-ils privés, publics ou semi-publics?

L'étude complète de ce quartier, souhaitée pour ces prochaines années, nous apportera inmanquablement de nombreux éléments de réponse. Elle permettra notamment de développer la problématique du fossé précoce St 61 et d'en définir la fonction.

**Fig. 13**

2011.01. Nord *insula* 6.  
Murs, murets et canalisation  
successifs mis au jour sur  
le tracé du fossé augustéen  
St 61.



**Fig. 14**

2011.01. Nord insula 6.  
Vue des vestiges dégagés  
immédiatement au nord de la  
chaussée, dans l'emprise de  
l'avant-cour.



**Fig. 15 (ci-dessous)**

2011.01. Insula 6. Vue des  
vestiges en cours de fouille à  
l'angle sud-ouest de l'insula 6.



## Mobilier archéologique

Une grande quantité de mobilier céramique<sup>11</sup>, en fer et en os, ainsi que des monnaies et des éléments d'architecture ont été récoltés dans les différentes couches archéologiques. Des enduits peints, présents sur la plupart des parois où l'élevation était conservée<sup>12</sup>, ont également été prélevés en nombre dans les couches de démolition et de remblai. Au-delà des indispensables éléments de datation, l'étude de ce matériel archéologique fournira des indices essentiels quant à la fonction des différents locaux et structures. Parmi ces trouvailles, deux objets de tabletterie, aussi insolites que précieux, méritent une attention particulière. Le premier est un magnifique manche de couteau en ivoire, mis au jour dans les couches d'abandon du puits (St 1), que l'on situe à la fin du II<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Le second est un jeton en os figurant un lapin, trouvé dans les niveaux d'occupation du premier état de construction en terre et bois du bâtiment, datés du début du I<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

H. Amoroso

11 Parmi ce mobilier, notons la présence de trois récipients en sigillée d'Afrique du Nord, une vaisselle peu représentée sur le site d'Aventicum (cf. *supra*, M.-F. Meylan Krause, Note sur la céramique d'Afrique du Nord à Avenches/Aventicum, p.115-123, en partic. les n<sup>o</sup>s 2, 5 et 6).

12 Des échantillons ont été prélevés par le Laboratoire de conservation-restauration du MRA.

## Deux objets insolites à représentation zoomorphe

Le remplissage inférieur du puits St 1 a livré un manche de couteau en ivoire tout à fait singulier (fig. 16)<sup>13</sup>. Façonné d'une pièce dans la masse et de section quadrangulaire, il est doté d'une perforation vers l'extrémité proximale prévue pour un anneau de suspension dont ne subsistent aujourd'hui que quelques résidus oxydés de bronze. La lame a entièrement disparu, mais la soie en fer est en revanche encore conservée, insérée longitudinalement au cœur de la matière. Typologiquement il s'agit d'une pièce assez rare puisqu'à ce jour nous ne connaissons que deux parallèles, l'un retrouvé sur la colline du Palatin à Rome et le second à Autun<sup>14</sup>.

Original de par sa morphologie, ce manche est encore plus exceptionnel par son décor très finement incisé. Une face présente un petit oiseau de la famille des turdidés<sup>15</sup> attiré par une cerise, tandis qu'une autre est ornée d'une guirlande végétale, à l'origine rehaussée de pigment rouge. S'il s'agit là d'un thème fort connu sur les fresques murales et les mosaïques, où l'on reconnaît tour à

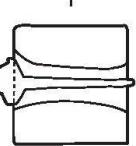
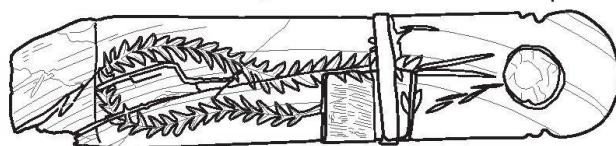
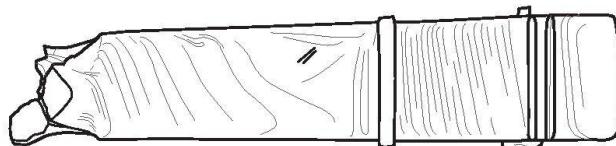
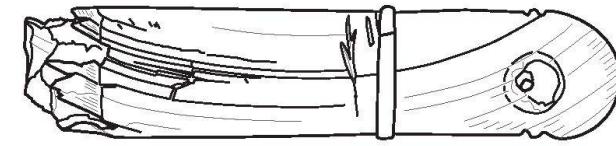
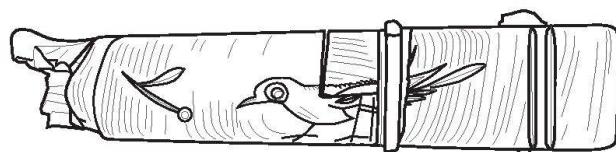
tour différentes espèces d'oiseaux et des fruits, ce mode d'ornementation est insolite sur les objets en os ou en ivoire (fig. 17).

Le manche d'Autun reste à ce jour l'unique parallèle connu. Le décor, qui se développe sur ses quatre faces, montre deux oiseaux et une guirlande très semblables, ainsi qu'un serpent (fig. 18). La similitude étonnante de ces deux exemplaires laisse supposer qu'ils sont issus du même atelier, peut-être façonnés et décorés par le même artisan. Leur provenance reste malgré tout inconnue. À ce jour, aucun atelier travaillant l'ivoire n'est attesté dans les provinces occidentales: gageons qu'ils ont été produits dans un centre de la Rome impériale où des artisans travaillant l'ivoire, les *eborarii*, sont connus par leurs épitaphes<sup>16</sup>.

L'ivoire, par ailleurs, était dans l'Antiquité une matière rare et donc tout autant précieuse qui conférait immanquablement à cet objet une certaine valeur intrinsèque. C'est sans doute une des raisons pour laquelle le manche a été réparé avec une extrême minutie. On peut y voir, en effet, une petite pièce en ivoire soigneusement ajustée et maintenue par une bague en bronze, alors qu'une partie du dos de l'oiseau a été redessinée.

Fig. 16

2011.01. Nord insula 6.  
Manche en ivoire découvert  
dans le remplissage du puits  
St 1. Inv. 11/15209-3.



5 cm

13 Inv. 11/15209-3. Long. 8,25 cm, larg. 1,5-1,7 cm, épais. 1,8 cm. Datation de l'ensemble: fin II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

14 A. St. Clair, *Carving as Craft. Palatine East and the Greco-Roman Bone and Ivory Carving Tradition*, Baltimore/London, 2003, cat. n° 525, p. 105 et fig. 39; M. Pinette (éd.), *Autun-Augustodunum, capitale des Éduens*, Autun, 1987, cat. n° 214, p. 135. Nous remercions M<sup>me</sup> Brigitte Maurice-Chabard, Conservateur en chef du Musée Rolin d'Autun, de nous avoir transmis des photographies de la trouvaille d'Autun.

15 Cette grande famille d'oiseaux regroupe de nombreuses espèces de passereaux, tels que les grives, les rouge-gorges, les merles ou les rossignols, caractérisés par un bec et des pattes robustes, de grands yeux et une queue carrée ou légèrement arrondie. Ils se nourrissent d'insectes, de graines, de baies et de fruits.

16 Par exemple CIL VI, 7655, 7885, 9375 et 9397.

Fig. 17

Fresque de la villa de Poppée à Oplonte. Un merle s'apprête à picorer une poire.



Un petit lapin en os, portant sur la face arrière le chiffre XII rehaussé de rouge, a été trouvé dans un niveau d'occupation relativement précoce daté de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C (fig. 19)<sup>17</sup>.

Il s'agit d'une catégorie d'objet méconnue qu'il est plutôt rare de découvrir dans les provinces romaines et dont l'utilisation comme pièce de jeu ou comme jeton à échanger, reste encore pour certains controversée. Des plus originales, la fonction semble explicitée par plusieurs sources littéraires. Celles-ci relatent en effet des distributions exceptionnelles organisées lors de grandes fêtes à Rome, au cours desquelles l'empereur, dans un élan de générosité, mais surtout pour s'octroyer la faveur du peuple, faisait jeter du haut d'un promontoire (tel le sommet d'un théâtre ou d'un amphithéâtre) des *missilia*, c'est-à-dire des dons que l'on « lançait » sur la foule<sup>18</sup>. Ces cadeaux étaient souvent distribués en nature (argent, fruits exotiques, vêtements, oiseaux, etc.), mais lorsqu'ils risquaient de se détériorer ou lorsque la foule devenait trop hystérique, ils étaient alors jetés sous la forme de tessères qui faisaient office de bon d'échange<sup>19</sup>. Dans ce cas là, les donations pouvaient être beaucoup plus volumineuses, mais surtout plus luxueuses<sup>20</sup>. Les tessères figuratives reproduisent ainsi très souvent la forme d'un animal ou d'un végétal et portent au revers un chiffre de I à XV qui, semble-t-il, pouvait soit représenter le cadeau gagné, soit désigner la quantité gagnée, soit le numéro du lot à retirer.

Fig. 18

Ce manche en ivoire du Musée Rolin d'Autun est aujourd'hui en très mauvais état de conservation. Le dessin, réalisé dans les années quatre-vingt, montre un objet presque complet.



Ces largesses impériales auraient été reprises dans les provinces romaines par quelques riches notables pour gagner leur électorat, mais les indices archéologiques restent pour l'instant assez rares. Quelques exemplaires isolés ont été trouvés à Mayence, Trèves et au Magdalensberg; le petit lapin d'Aventicum fait partie de ces exceptions.

A. Schenk

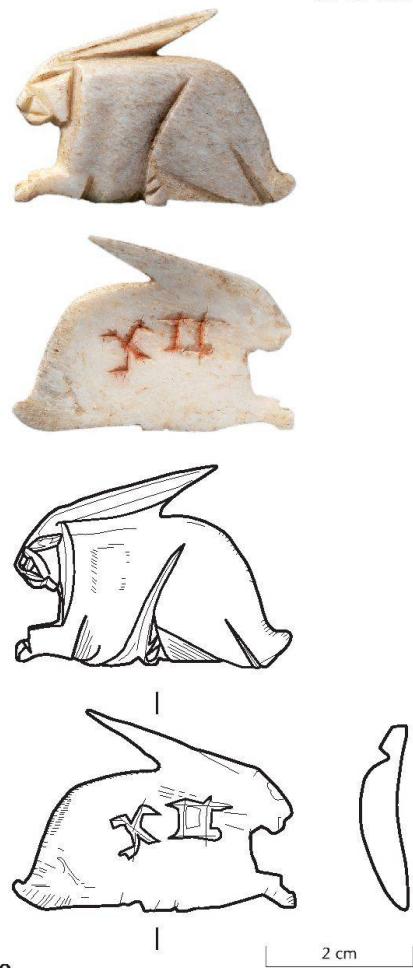


Fig. 19

2011.01. Nord insula 6. Tessère en os en forme de lapin. Inv. 11/15345-2.

17 Inv. 11/15345-2. Long. 3,8 cm, haut. 2,7 cm, épaisseur 0,2-0,5 cm. Datation de l'ensemble: 1/20-50 ap. J.-C.

18 Isabelle Simon, historienne de l'Antiquité romaine, s'est récemment intéressée à ces grandes distributions et à leur symbolisme: I. Simon, Un aspect des largesses impériales: les *sparsiones* de *missilia* à Rome (1<sup>er</sup> s. au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), *Revue Historique* 648, 2008, p. 763-788.

19 Ces jetons étaient en os, en métal, en terre cuite, mais aussi en bois.

20 Suétone rapporte à propos des Grands Jeux organisés par Néron après l'assassinat d'Agrippine: « chaque jour on fit pleuvoir sur la foule des cadeaux tout à fait variés: quotidiennement un millier d'oiseaux de toute espèce, des victuailles diverses, des bons de blé, des vêtements, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des perles, des tableaux, des esclaves, des bêtes de somme, et même des fauves apprivoisés, en dernier lieu des navires, des maisons, des terres » (Suétone, Néron, 11).

2011.02 – *Insula 17*

CN 1185, 570 270 / 192 920  
 Altitude 442,50 m  
 Route de Berne 19  
*Insula 17*  
 Parcelles 804, 1884

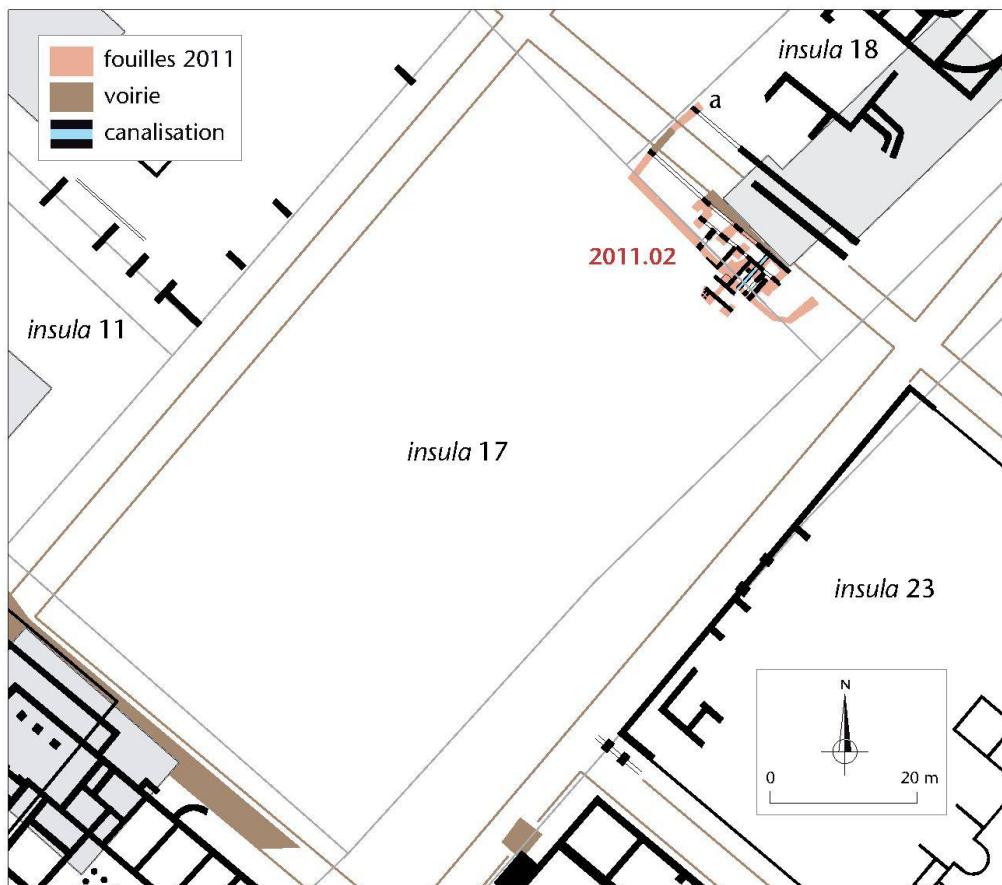
*Habitat, voirie.*

*Fouille préventive. Du 25 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2011.*

*Ensembles MRA: 11/15497-15499, 11/15501-15557: céramique, faune, métal, monnaies, architecture, verre, tabletterie, peinture murale.*

*Investigations et documentation: A. Schenk, H. Amoroso, A. Andrey, L. Francey.*

*Inventaire et étude du mobilier: S. Bosse Buchanan (céramique), N. Jacot et I. Liggi Asperoni (monnaies), A. Duvauchelle (métal), L. Andrey, V. Fischbacher, M. Krieg et N. Terrapon (prélèvement, consolidation et collage de peintures murales), S. Bujard, Y. Dubois et A. Spühler (peinture murale).*



**Fig. 20**

2011.02. *Insula 17. Extrait du plan archéologique. Situation des surfaces fouillées en 2011.*

Les terrassements liés à l'agrandissement de la maison locative située à la route de Berne 19 ont entraîné, sur une surface d'environ 100 m<sup>2</sup>, le creusement de quatorze forages profonds pour la pose de micropieux, qui n'ont malheureusement pas pu faire l'objet d'une surveillance archéologique. Une fouille fut par contre engagée lors de la deuxième phase des travaux qui impliquait la construction de semelles de fondation destinées à relier les unes aux autres les futures piles de soutènement. Cette mise en œuvre a conduit à l'ouverture préalable de plusieurs tranchées d'une largeur de 1,50 à 2 m: l'une d'elles longeait du nord au sud la façade occidentale du bâtiment et se développait en cinq branches perpendiculaires de moindre longueur. Une septième tran-

chée a été creusée en limites ouest et nord de la parcelle pour le déplacement de la ligne du téléphone. Enfin, une ultime intervention, aussi courte qu'imprévue, fut menée au tout début du mois de février 2012 dans des conditions hivernales extrêmement pénibles, suite au creusement non programmé d'un futur «étang» situé devant le corps de bâtiment nouvellement construit (cf. fig. 4, p. 137, et fig. 20).

Cette intervention fut l'occasion d'explorer pour la première fois la frange orientale d'un quartier de la ville romaine, l'*insula 17*, qui restait jusqu'alors vierge de toute intervention archéologique. Au début des années soixante, la construction de la maison locative et d'un garage avait entraîné l'ouverture d'un chantier de sauvetage



**Fig. 21**  
2011.02. Insula 17. Vue d'ensemble des fouilles de 2011, depuis l'est.

dans la même parcelle, mais les fouilles, menées par G. Th. Schwarz, n'avaient alors touché que le quartier voisin, l'*insula* 18<sup>21</sup>. Lors de ces premières investigations, un sondage isolé situé tout à l'ouest avait toutefois mis en évidence le *cardo* séparant les deux quartiers. Cette tranchée, que nous avons par ailleurs repérée au pied du locatif, constitue l'unique lien entre l'*insula* 18 et les découvertes effectuées cette année dans l'*insula* 17<sup>22</sup>.

Malgré une fenêtre d'observation restreinte propre aux interventions en tranchées, où une compréhension synthétique des vestiges reste malaisée faute de vue d'ensemble, et en dépit de la présence de nombreuses perturbations modernes (conduites d'eau, câbles électriques, ligne téléphonique et téléréseau), la fouille a révélé une zone archéologiquement très riche. Une série de pièces s'ouvrant à l'est sur un portique qui longe la voirie (fig. 21) ont en effet été mises au jour. Deux sondages exploratoires (fig. 22, sondages A et B) ont en outre été pratiqués jusqu'au terrain naturel, soit à une profondeur de 2,75 m sous le niveau de marche actuel, afin d'évaluer l'épaisseur stratigraphique. Pas moins de quatre états, caractérisés par des phases de construction, de nivellement et de transformation s'échelonnant entre le milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et la seconde moitié du II<sup>er</sup> s. ap. J.-C., ont ainsi été distingués.

Les travaux de terrassement ont malheureusement eu un impact destructeur relativement important sur les vestiges archéologiques dans la mesure où ceux-ci sont apparus à une trentaine de centimètres à peine au-dessous de l'humus et les tranchées pratiquées ont dû être un peu plus larges et profondes que prévu initialement<sup>23</sup>.

21 La reprise de l'étude de ces travaux menés entre 1961 et 1962, ainsi que celle de plusieurs interventions ultérieures (1985-1986, 1990, 1992, 2000) a permis d'établir le plan quasi complet de l'*insula* 18 jusqu'en limite de la voirie et de proposer une synthèse chronologique de son occupation, de la période tibérienne au III<sup>er</sup> s. ap. J.-C.: S. Freudiger, L'*insula* 18 à Aventicum, BPA 43, 2001, p. 163-195.

22 Cette tranchée est notamment visible sur une photographie aérienne de 1961-1962 (BPA 43, 2001, fig. 2, p. 166), ainsi que sur un relevé stratigraphique de 1961 conservé aux archives du MRA (1961/193).

23 À l'exception des deux sondages profonds, le fond de fouille se situe en moyenne entre 1 m et 1,50 m de profondeur.



Fig. 22

2011.02. Insula 17. Plan des vestiges mis au jour en 2011 et 2012, avec situation des sondages profonds A et B.

## La façade occidentale de l'*insula* 18

La construction d'une chambre de raccordement pour le téléphone, située à l'extrême orientale de la tranchée nord, a donné la possibilité d'atteindre un tronçon, certes fort réduit, du mur M 6 qui constitue la façade occidentale de l'*insula* 18 (fig. 20, a). Ce mur, dont l'arase apparaît à une profondeur relativement importante de 1,40 m, a été récupéré quasiment jusqu'au niveau de ses fondations. L'exiguïté du sondage exploratoire à cet endroit (env. 1 x 0,60 m) n'a par ailleurs pas permis de repérer de sol, et seul un horizon d'éclats de taille de calcaire jaune pourrait être associé à un niveau de construction.

### La voirie entre l'*insula* 17 et l'*insula* 18

La rue St 2, d'orientation nord-sud et d'une largeur estimée de 3,75 m environ, a été observée dans la tranchée nord où elle a pu être dégagée en plan, ainsi que dans les deux sondages profonds A et B sur la totalité de son épaisseur (fig. 20 et 22). Constituée de niveaux de galets, de recharges de sables et graviers, d'horizons de circulation argileux, ainsi que de couches limoneuses d'inondation se succédant sur une épaisseur conservée de 1,60 m, elle témoigne de multiples rehaussements et rechapages, dus non seulement à son entretien constant, mais aussi aux transformations successives qu'ont connues les bâtiments qui la bordent.

Établir avec précision une corrélation entre l'exhaussement continu de la rue et les différentes phases de construction repérées dans l'*insula* 17 reste toutefois un exercice délicat. L'implantation en bordure de rue d'un caniveau (St 4) paraît néanmoins pouvoir être liée à la mise en place du portique à l'ouest de la chaussée. Large de 60 cm à 1 m, ce fossé longe le mur M 12 et accuse une légère pente vers le nord<sup>24</sup>. Son abandon, difficile à saisir au demeurant, n'intervient pas avant le milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Il est par la suite recoupé par un nouveau fossé canalisé (St 11) associé à des aménagements plus tardifs<sup>25</sup>.

Les différentes strates de cette route demeurent également délicates à dater avec précision. Le relevé de 1961 met en évidence trois niveaux principaux de rue sans qu'ils puissent être datés. La fouille de 2011, malgré la très faible quantité de mobilier qu'elle a livré, permet tout de même de proposer quelques repères chronologiques. En effet, les éléments les plus anciens dont nous disposons datent de la deuxième moitié du I<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Ils apparaissent clairement dans des niveaux antérieurs à la construction du portique qui la borde à l'ouest (L 5), témoignant ainsi d'un aménagement précoce de la chaussée. Ces nouvelles données viennent de ce fait confirmer les observations de S. Freudiger pour qui le réseau de voirie est mis en place dès les premières occupations attestées dans l'*insula* 18 (états 1 et 2; époque Tibère-Claude)<sup>26</sup>. En outre, un *terminus post quem* de 150 ap. J.-C. est fourni par le mobilier contenu dans la dernière recharge fouillée de la rue, correspondant ainsi également avec le dernier état de construction mis en évidence.

### Les vestiges antérieurs à la construction du portique (état 1)

La connaissance des niveaux antérieurs à la construction du portique L 5 se limite à quelques fenêtres d'observation extrêmement réduites qui n'ont livré aucun vestige construit, mais tout au plus des témoins épars d'occupation, tels qu'un horizon de circulation sur un niveau de construction, les résidus d'un foyer et plusieurs remblais, tous recoupés par l'implantation des murs de portique M 11 et M 12. Les très rares indices chronologiques du I<sup>e</sup> s. ap. J.-C. semblent corroborer la datation fournie pour les premiers niveaux de chaussée.

### Le bâtiment à portique de rue (état 2)

Un bâtiment bordé à l'est par un portique donnant sur la rue est construit vers la fin du I<sup>e</sup> s. ou au début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (fig. 23, état 2). Peu de choses sont connues de son organisation interne, les vestiges apparaissant de manière très ponctuelle en fond de tranchée.

La façade orientale est constituée du mur M 11a qui n'est conservé qu'au niveau de ses fondations. Bien que les connections directes n'aient pas pu être vérifiées sur le terrain, les deux murs M 9 et M 13 appartiennent de toute évidence au même état de construction<sup>27</sup>. Parallèles et distants de 1,35 m, ils semblent délimiter un couloir (L 2) dont le sol est constitué d'un radier de galets revêtu d'argile (Sol 14). Au sud de L 2 se trouve le local L 1 qui se distingue par son sol de *terrazzo* (Sol 9) de très belle qualité, tandis que dans la pièce L 3, au nord, se superposent deux sols, un premier niveau de petits galets compactés (Sol 11), auquel succède un sol de *terrazzo* (Sol 10) dont le revêtement est par contre assez dégradé<sup>28</sup>.

La création d'un portique en façade se traduit par la construction d'un mur (M 12) très profondément fondé, longé à l'est par le fossé St 4 (fig. 24). Quoique dégagé sur une longueur cumulée d'environ 8 m, ce mur est malheureusement trop arasé pour qu'on puisse y distinguer toute trace de soubassement de colonne. Toutefois, plusieurs éléments architecturaux ont été retrouvés en vrac dans les couches de démolition supérieures, parmi lesquels un fragment de fût de colonne cannelée en calcaire coquillier et une base de colonne en grès qui, selon toute vraisemblance, appartiennent à l'aménagement du portique. Le niveau de circulation à l'intérieur de celui-ci correspond quant à lui altimétriquement à celui observé dans les pièces se trouvant à l'ouest. L'absence de dallage ou de sol maçonner reste cependant singulière même si de tels vestiges peuvent avoir été récupérés. Au nord de la zone fouillée, une canalisation (St 10) de facture relativement rudimentaire et en mauvais état de conservation traverse le mur de portique d'est en ouest. Observée sur un tronçon ne dépassant guère 1 m de longueur, elle est constituée d'un fond de *tegulae*. Son lien avec le fossé St 4, tout comme son insertion stratigraphique, demeurent malgré tout incertains. Toutefois, la couche qui scelle son abandon contient du mobilier fixant un *terminus post quem* au début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

24 Altitude d'apparition du fossé St 4: 441,40 m.

25 Cf. *infra*, p. 156.

26 BPA 43, 2001, p. 167.

27 Les murs de cet état n'ont été observés que sur de très courts tronçons, d'une longueur variant de 0,50 m à 1,50 m.

28 L'altitude moyenne des sols de cet état est constante, entre 441,80 et 441,98 m.



Fig. 23

2011.02. Insula 17. Plan schématique des principales phases d'occupation du secteur fouillé.

**Fig. 24**

2011.02. Insula 17. Le mur de portique M 12 traversé par la canalisation St 5.



### Phase de nivellation

Préalablement à la transformation du bâtiment (*cf. infra*), un important remblai de nivellation est mis en place. Il s'agit de plusieurs apports de matériaux assez hétérogènes, quoique relativement bien stratifiés, caractérisés par la présence d'une masse considérable de débris de peinture murale sur une épaisseur de 50 à 60 cm. Le prélevement des fragments les plus importants a nécessité l'intervention de l'équipe du Laboratoire de conservation-restauration. L'étude préliminaire des décors a permis de repérer des collages sur l'ensemble des couches, laissant ainsi supposer que la mise en place de ce remblai est un événement planifié unique et que, par conséquent, cette peinture murale ne s'est pas effondrée sur place. Elle proviendrait d'une pièce vraisemblablement richement décorée située non loin de là<sup>29</sup>. L'étude stylistique et le travail de conditionnement de ces revêtements sont présentés dans une notice de ce *Bulletin*<sup>30</sup>.

Ce remblai marque une phase de préparation à la construction d'un nouveau bâtiment. Il scelle

clairement les niveaux de l'état 2 ainsi que l'arase du mur M 13 profondément récupéré. Il reste encore difficile de proposer une datation pour la mise en place de ce nivellation en raison de la faible quantité de matériel datant. Toutefois, il fournit un ensemble de 100-150/200 ap. J.-C., donnant ainsi un *terminus post quem* de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

### Transformations du bâtiment à portique (état 3)

À la suite des travaux de nivellation, les pièces longeant le portique sont réorganisées et le mur de façade intégralement reconstruit (M 11b) (fig. 23, état 3). Plusieurs vestiges de ce chantier de construction, quoique fort ténus, ont été observés. Ainsi, une tranchée de reprise en sousœuvre du mur M 11 a recoupé en profondeur les niveaux de l'état 2. Il est possible de l'associer à un épandage d'éclats de calcaire jaune apparenté à un horizon de chantier. Enfin, une dépression en forme de «rigole» (St 7) à fond plat, profonde de 22 cm et large de 30 à 40 cm, a été repérée dans l'axe médian du portique L 5. Implanteé dans le remblai de nivellation, cette petite fosse rectiligne pourrait correspondre à un vestige du chantier de construction, tel que l'empreinte d'un solin d'échafaudage par exemple.

Le mur M 11b, conservé sur cinq assises, n'a été observé que sur un tronçon d'une longueur de 80 cm. Il semble pour le reste avoir été récupéré dans sa totalité. Les limites de la tranchée de récupération observées dans les autres sondages permettent tout de même de restituer son tracé, décalé par rapport à M 11a de quelques 5 cm vers l'est. L'arase de ce dernier, lorsqu'elle a pu être dégagée, présente une «chape» de mortier, non solidaire, qui correspond vraisemblablement au lit de pose pour la construction de M 11b.

Le couloir est élargi de 65 cm vers le nord grâce à la construction d'un nouveau mur (M 10) d'axe est-ouest, chaîné avec le mur de façade. Ses fondations en tranchée étroite recoupent les niveaux des états antérieurs sur une profondeur de près de 1 m. Au sud, la limite est constituée du mur M 8 qui reprend le tracé de M 9 de l'état précédent. Les fondations reposent directement sur son arase tout en débordant légèrement vers le nord. La découverte d'un large mur (M 3) à une

29 Des collages ont été trouvés parmi les contextes suivants: K 15505 (c 7), K 15519 (c 43), K 15556 (c 19) et K 15516 (c 37).

30 Cf. *supra*, Y. Dubois, V. Fischbacher, Décors peints de l'insula 17 à Avenches. Prélèvement, conditionnement et étude préliminaire, p. 93-104.

distance de 5,75 m au nord du couloir permet en outre de restituer un troisième local (L 3) aligné sur le portique.

Les revêtements de sol de cet état se distinguent par leur qualité. Les pièces L 1, L 2 et L 3 sont dotées de sols maçonnés (respectivement Sol 8, Sol 3a et Sol 3b = Sol 7), des *terrazzi* soignés dont la surface n'est cependant pas tout à fait plane, sans doute en raison du tassement des couches de remblai sous-jacentes. À l'intérieur du portique, les niveaux de circulation constitués de surfaces limono-argileuses semblent se maintenir à une altitude légèrement inférieure de 20 à 40 cm par rapport à ceux des autres pièces. Par contre, une différence altimétrique beaucoup plus importante a été observée entre le sol du local L 3 et celui du local L 4. En effet, le sol de terre battue (Sol 6) repéré au nord de M 3 se situe plus de 1,10 m en contrebas<sup>31</sup>. Cette différence d'altitude considérable laisse envisager que le mur M 3 puisse être un mur de terrasse ou de façade dont l'élévation, conservée sur sept assises, est encore tapissée d'un grossier crépi de mortier blanc.

L'exhaussement des niveaux observé à l'intérieur des locaux L 2 et L 3 a en outre permis l'installation d'une canalisation couverte (St 5) qui traverse d'est en ouest et en sous-sol le couloir L 2, puis le portique L 5 pour l'évacuation des eaux dans le fossé de route ou un égout collecteur. Le conduit, d'une largeur de 30 cm pour une hauteur équivalente, est constitué d'un fond de *tegulae* et de deux piédroits en moellons qui soutiennent la couverture de grandes dalles de calcaire (fig. 24 et 25).

Les uniques indices chronologiques sont fournis par le mobilier, toujours aussi peu abondant, piégé dans la tranchée de fondation du mur M 3 qui donne un *terminus post quem* de 150 ap. J.-C. L'insertion stratigraphique du mur, ainsi que le niveau du Sol 7 auquel il est associé, permettent heureusement de le rattacher aux maçonneries susmentionnées.

## Restructurations du bâtiment (état 4)

Une dernière phase de transformation du bâtiment a entraîné l'arasement des murs existants, à l'exception de M 3 et du portique de rue, puis la construction de trois nouvelles cloisons. On

assiste ainsi à une restructuration des espaces caractérisés désormais par des locaux de dimensions relativement similaires variant entre 10 et 13,5 m<sup>2</sup>, toujours alignés sur le portique (fig. 23, état 4)<sup>32</sup>. Le complément de fouille effectué en début d'année 2012 a également mis au jour, du côté occidental, un couloir desservant ces pièces, ainsi qu'un local chauffé par hypocauste.

Le local L 1 est délimité au nord par un large mur (M 1) maçonné sur des fondations puissantes qui ont recoupé tous les vestiges des états précédents, à quelques 80 cm au sud de M 8<sup>33</sup>. Si l'élévation est conservée sur quatre assises au-dessus du ressaut, le niveau de sol (Sol 1) quant à lui est fortement arasé car trop proche de la surface.

La construction du mur M 2 recoupe le Sol 3b et vient s'appuyer contre la façade M 11b. Le local L 3 est alors doté d'un nouveau *terrazzo* (Sol 5) dont une partie du radier en galets est conservé à proximité de M 2. Il a par contre complètement disparu du reste du local en raison de l'érosion très importante des couches en direction du nord. Une structure un peu plus tardive (M 4) a également été repérée sur une longueur de 1,70 m en limite de fouille à l'ouest. Orientée nord-sud, elle s'appuie contre M 2 et présente deux assises de moellons et fragments de tuiles qui sont fondés sur une épaisseur importante de calcaires contenus en vrac dans une fosse. Visible uniquement en stratigraphie, sa fonction reste très incertaine, d'autant plus que son lien avec M 3 a été oblitéré par une grande fosse (St 3) bien plus tardive.

Une cloison étroite, M 5, dont les fondations reposent directement sur l'arase du mur M 10, divise l'espace entre M 1 et M 2 en deux pièces de largeur presque égale (fig. 26). Le *terrazzo* qui

**Fig. 25**  
2011.02. Insula 17.  
Le conduit en *tegulae* de la canalisation St 5.



<sup>31</sup> Le sommet du Sol 3b a été repéré à l'altitude de 442,40 m, tandis que le Sol 6 se situe à 441,26 m, tout en remontant fortement au niveau du ressaut de M 3, à 441,50 m.

<sup>32</sup> La numérotation des locaux de cet état correspond à la celle donnée sur la fouille lors de l'apparition des vestiges.

<sup>33</sup> La base des fondations n'a pas pu être atteinte, mais celles-ci ont été observées sur une profondeur de 1,30 m.

constitue le niveau de circulation se distingue une nouvelle fois par la qualité de son revêtement de surface. Un foyer (St 1), doté d'une sole constituée de quatre *tegulae* complètes, est alors aménagé sur le Sol 2b à l'angle des murs M 5 et M 14 (fig. 27). Le fond de l'âtre présente la particularité originale, à la manière d'une cheminée, d'être semi-circulaire, selon toute vraisemblance afin d'évacuer les fumées de manière optimale et de diffuser la chaleur plus efficacement. Cette découverte constitue l'unique trace d'activités dans ce bâtiment.

Le couloir L 6, délimité par les murs M 14 et M 15, est pourvu d'un sol en *terrazzo* (Sol 15) assez mal conservé car brûlé. Il communique avec la pièce L 2A à l'est, ainsi qu'avec le local L 7 à l'ouest, mais bien avant que ce dernier ne soit transformé en hypocauste (fig. 27). En réalité, la création ultérieure de ce chauffage par le sol a selon toute vraisemblance entraîné la condamnation du seuil St 12. Deux rangées de pilettes conservées sur deux à cinq assises ont été mises

au jour dans la partie nord dégagée, auxquelles il est possible d'ajouter une troisième rangée d'après l'observation d'empreintes en négatif.

## Réaménagement postérieur du portique

Le sondage effectué à l'angle nord-ouest du local a permis d'observer que le mur de portique laisse place, à un moment difficile à préciser, à une surface dallée (Sol 12) accompagnée d'un nouveau caniveau (St 11) bordant la voirie (fig. 23). Ces aménagements semblent correspondre à une réorganisation de l'espace qu'on ne parvient pourtant pas à saisir dans son ensemble<sup>34</sup>. Le fossé St 11, associé au dernier niveau de chaussée conservé, est canalisé par des dalles de calcaire posées de chant qui isolent un conduit d'une largeur de 50 cm pour une profondeur estimée à 30 cm environ. Il a été aménagé à cheval entre le remplissage du fossé précédent (St 4) et l'arase du mur M 12 marquant ainsi l'abandon du portique dans son état maçonner. La surface pavée est quant à elle constituée de grandes dalles de calcaire extrêmement usées, alignées sur deux rangs parallèles et bordées de part et d'autre de galets très érodés. Elle pourrait correspondre à un trottoir longeant la façade du bâtiment. Les éléments manquent toutefois pour déterminer si cet espace était couvert par une structure légère, un avant-toit sur poteaux par exemple; de même nous ignorons si le bâtiment qui le borde est resté tel qu'il est perçu à l'état 4 ou s'il a été une nouvelle fois transformé.

## Conclusion

La fonction du bâtiment reste pour l'instant difficile à appréhender au cours des différents états de construction. La vue d'ensemble en plan est extrêmement limitée dans la mesure où la fouille a été effectuée en tranchées et sur des surfaces se réduisant de plus en plus en profondeur. Les murs, tout comme les sols, n'ont pas pu être suivis de manière continue, laissant ainsi peu de chance à l'observation des connexions et des modes de construction des élévations. La dimension des locaux ne peut pas non plus être systématiquement estimée dans la mesure où plusieurs d'entre eux s'étendent au-delà des limites de fouille à l'ouest. À cela s'ajoute que l'état d'arasement et de récupération des murs – la plupart n'étant en

Fig. 26

2011.02. Insula 17. À droite de l'image, recoupant le sol 3, les galets de fondation de la cloison M 5 reposent à même l'arase du mur M 10. Au premier plan, une concentration de gros fragments de revêtement mural peint qui componaient le remblai de nivellement.



<sup>34</sup> Il peut s'agir de réaménagements localisés et ponctuels, qui n'ont par ailleurs pas été observés, ni pu être vérifiés dans les autres sondages, principalement en raison de l'état d'arasement important des vestiges des états les plus tardifs.



Fig. 27

2011.02. Insula 17. Vue depuis l'est des vestiges dégagés en février 2012. Au premier plan, le foyer St 1, puis le couloir L 6. À l'arrière-plan le local hypocausté L 7. Les seuils sont marqués par l'empreinte des dalles récupérées.

effet guère conservés au-dessus de leur niveau de fondation – n'a laissé que peu d'opportunité à la découverte de seuils (à l'exception du couloir), éléments les plus à même d'apporter quelques indications sur les sens de circulation, les accès aux locaux et les ouvertures sur le portique. De plus, la trop faible quantité de matériel caractéristique ne permet pas non plus d'identifier la fonction des locaux. Il convient enfin de rester extrêmement prudent quant aux datations proposées, bien qu'elles semblent corroborer les éléments fournis par la chronologie relative. Les fourchettes chronologiques ne reposent en effet le plus souvent que sur de très faibles quantités de céramique.

A. Schenk

### Le petit mobilier métallique

À l'instar de la majorité des investigations archéologiques menées sur des sites romains, cette intervention a fourni son lot de pièces de quincaillerie, essentiellement des clous à têtes circulaires plates, des fragments divers et indéterminés (bandes, tiges, etc.) et des clous de soulier (fig. 28). Les activités artisanales comprennent dix-neuf scories qui, bien que n'ayant pas été trouvées groupées, semblent à mettre en relation avec la phase de nivellation précédant l'état 3 dans le local L 3. Cependant, la principale particularité de ce petit *corpus* métallique réside dans la découverte de six stylets, l'un d'eux étant orné de fines bandes en alliage cuivreux (fig. 29). Trois pièces pourraient compléter cet ensemble dédié à l'écriture.

Catégorie fonctionnelle	Alliages cuivreux		Fer		Plomb		Total	
	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)
Parure et habillement	2	3.4	10	21.1			12	24.5
Écriture			8	69.2			8	69.2
Activités productives			21	993.4	1	5.7	22	999.1
Transport et domestication			1	79.1			1	79.1
Mobilier et construction	1	24.3	3	53.3			4	77.6
Quincaillerie			61	1050.2			61	1050.2
Divers et indéterminé			39	274.2			39	274.2
<i>Total</i>	3	27.7	143	2540.5	1	5.7	147	2573.9

Fig. 28

2011.02. Insula 17. Tableau récapitulatif du mobilier métallique.

NI = nombres d'individus



Fig. 29

2011.02. Insula 17.  
Instruments dédiés à l'écriture  
(stylets et spatule en fer et  
réglette en os).

De g. à dr., inv. 11/15507-1,  
11/15551-2, 11/15551-3,  
11/15501-2, 11/15505-1,  
11/15523-1, 11/15523-2,  
11/15550-1.

Ainsi, suivant l'hypothèse de M. Feugère, deux instruments pourraient être interprétés comme des spatules à cire<sup>35</sup>. La troisième pièce est une plaque à appendice perforé que Ph. Prévot propose, dans une étude récente, d'identifier comme

une réglette de scribe<sup>36</sup>. Ce petit ensemble était également quelque peu dispersé, mais les répartitions spatiales et stratigraphiques convergent vers l'état 2 et le portique L 5.

A. Duvauchelle

35 M. Feugère, Les spatules à cire à manche figuré, in: W. Czysz et al. (Hrsg), *Provinzialrömische Forschungen. Festschrift für Günter Ulbert zum 65. Geburtstag*, München, 1995, p. 321-338. Ce type de spatule peut également être interprété comme un outil de modelage, employé par les potiers ou les stucateurs p. ex. (A. Duvauchelle, *Les outils en fer du Musée romain d'Avenches* (Doc. MRA 11), Avenches, 2005). L'une des deux spatules de l'*insula* 17, très fragmentaire, est d'identification incertaine (non illustrée).

36 Ph. Prévot, Un atelier de fabrication de règles en os dans une villa gallo-romaine de Cuperly (Marne)? Étude technologique d'ébauches de règles réalisées en série, *RAE* 59, 2010, p. 539-565.

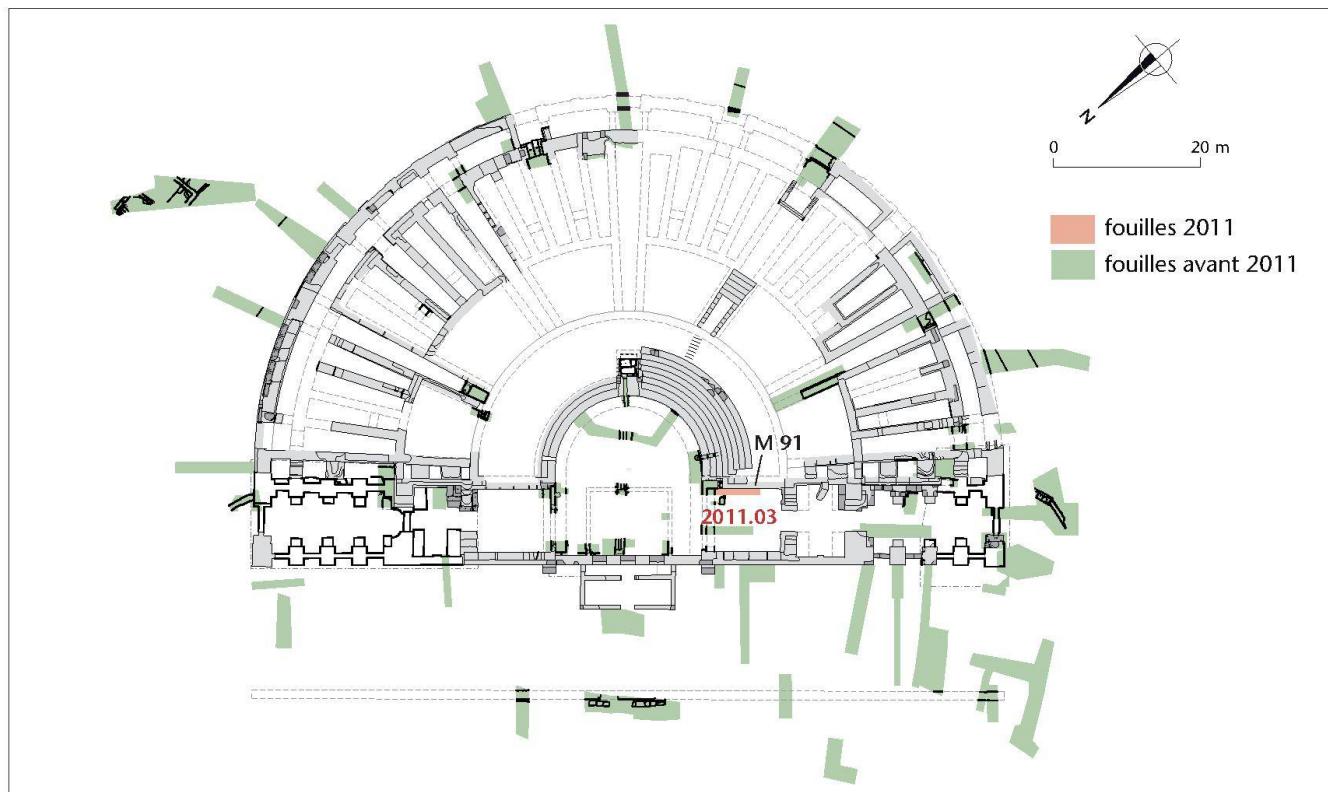
## 2011.03 – Théâtre romain

CN 1185, 569 270 / 192 190  
455 m  
Théâtre romain  
Parcelle 2787  
Carré L 19

Théâtre romain.

Dégagement des vestiges et relevé avant restauration. Juin 2011.

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, S. Bigović, E. Rubin.



Depuis quelques années déjà, des campagnes de restauration<sup>37</sup> sont régulièrement entreprises sur le site du théâtre romain par le Laboratoire de conservation-restauration du Musée romain d'Avenches. Ces travaux ont pour but de consolider les maçonneries en grande partie restaurées mais fortement endommagées de ce monument. Cette année, les efforts se sont concentrés sur le parement nord du mur de soutènement sud-ouest de la *cavea* (fig. 30 et 31, M 91). Le nettoyage du mur ayant provoqué l'effondrement des parties anciennement restaurées<sup>38</sup>, le noyau original de la maçonnerie a pu être documenté (relevé altimétrique et photographies).

Dès 2012 une importante campagne de restauration du monument va débuter, en particulier sur l'ensemble des murs de soutènement. Programmés en principe sur trois années, ces travaux engendreront des fouilles liées à l'implantation d'un réseau de drainage du secteur et

permettront, par le démontage des restaurations anciennes, d'opérer une série d'observations susceptibles de préciser l'architecture de cet édifice.

**Fig. 30**  
2011.03. Théâtre. Situation du secteur documenté en 2011.

H. Amoroso



**Fig. 31**

2011.03. Théâtre. Vue du mur M 91 après effondrement des restaurations de 1900.

<sup>37</sup> BPA 50, 2008, p. 281-288; BPA 51, 2009, p. 113-120; BPA 52, 2010, p. 214.

<sup>38</sup> Ces restaurations du parement nord datent de 1900: G. Matter, *Das römische Theater von Avenches. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte* (CAR 114; Aventicum XV), Lausanne, 2009, p. 259.

## 2011.04 – *Insula 7 / palais de Derrière la Tour*

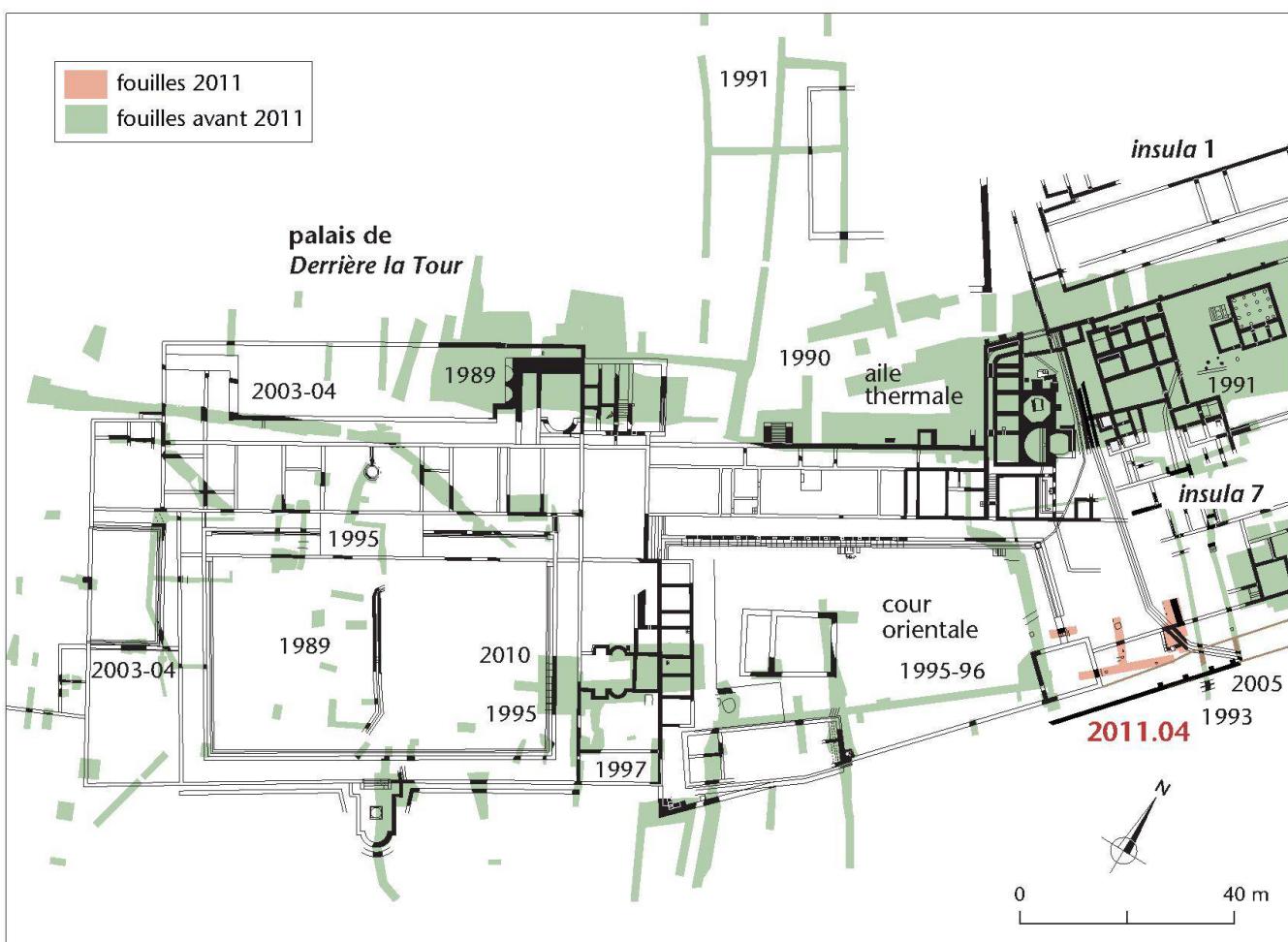
*Habitat, canalisations.*

*Sondages exploratoires. Du 25 juillet au 8 août 2011.*

*Ensemble MRA: 11/15123-15139: céramique, faune, métal, monnaies, architecture, verre, tabletterie, peinture murale.*

*Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, L. Francy, T. Corvin, E. Rubin.*

*Inventaire et étude du mobilier: S. Bosse Buchanan (céramique), N. Jacot et I. Liggi Asperoni (monnaies), A. Duvauchelle (métal).*



**Fig. 32**  
2011.04. *Insula 7 / palais de Derrière la Tour*. Extrait du plan archéologique. Situation des tranchées creusées en 2011.

L'opportunité de fouiller le secteur à l'articulation de l'*insula 7* et du palais de *Derrière la Tour* s'est offerte lors des travaux d'agrandissement et de rénovation de la villa sise au n° 6 de la rue du Pavé<sup>39</sup>. Cette parcelle, fouillée à plusieurs reprises dans le courant de la fin du XIX<sup>e</sup> s. dans sa partie nord, a également fait l'objet de très succinctes observations lors de la construction de la villa en 1937<sup>40</sup>. Ces interventions, dont il ne subsiste que peu de documentation, ont mis en évidence l'angle nord-est du portique de la cour orientale, ainsi que l'ensemble thermal du palais de *Derrière la Tour*. Plus récemment, des tranchées ont été creusées de part et d'autre de ce secteur: à l'est, en 1993 lors de l'équipement des parcelles en amont<sup>41</sup> et en 2005, lors de l'instal-

lation du chauffage à distance (thermoréseau)<sup>42</sup>, à l'ouest, une tranchée a été ouverte en 1996 lors de la pose de nouvelles canalisations (fig. 32)<sup>43</sup>.

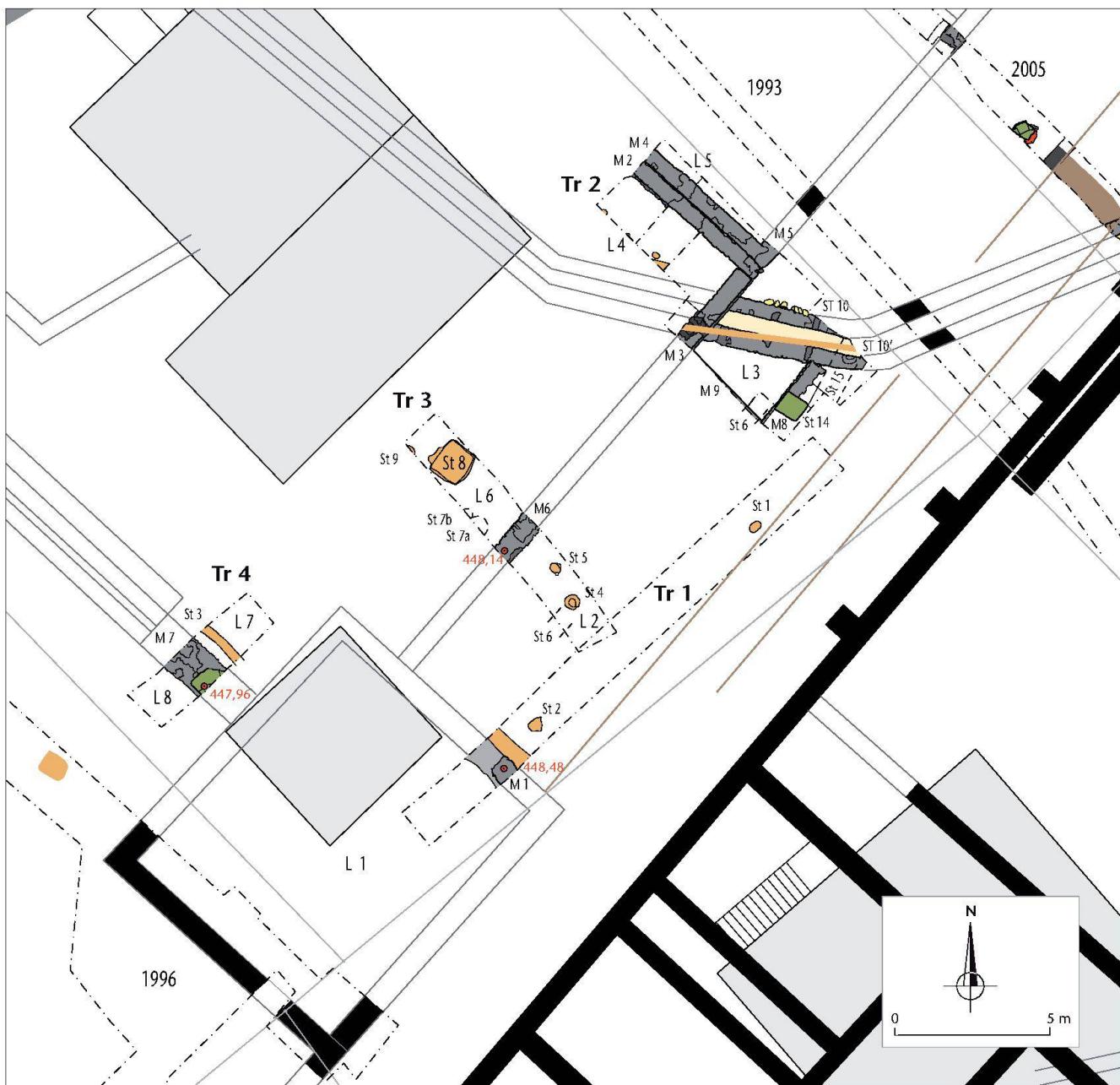
39 Nous tenons ici à remercier les propriétaires, M. et Mme Ruckstuhl, de nous avoir autorisé à effectuer ces fouilles archéologiques et de nous avoir si gentiment accueillis.

40 Plans MRA 1863/006, 1912/002, 1938/005, ainsi que les documents d'archives MRA, carrés K-L 10-11, M 11, *Derrière la Tour* DF 1.

41 Cette tranchée a été effectuée en marge des fouilles de surface menées dans le quartier de l'*insula 13*. Documentation déposée aux archives MRA.

42 BPA 47, 2005, p. 95-96.

43 BPA 38, 1996, p. 96-97.



Plusieurs objectifs ont été fixés avant l'ouverture des sondages exploratoires. Il s'agissait en premier lieu de vérifier les propositions évoquées par la restitution architecturale du palais de *Derrière la Tour*<sup>44</sup>. Ces tranchées devaient également permettre de mieux appréhender le lien entre le quartier régulier de l'*insula 7* et le palais, en mettant éventuellement en évidence une entrée ou un passage entre ces deux ensembles architecturaux.

44 J. Morel et al., *Le palais de Derrière la Tour à Avenches*, vol. 1. *Bilan de trois siècles de recherches – Chronologie, évolution architecturale, synthèse* (CAR 117; Aventicum XVI), Lausanne, 2010, p. 175 et 254.

Quatre sondages exploratoires ont donc été creusés dans le jardin encore vierge de toute investigation. Leur implantation a été limitée par le bâti environnant et par la grande quantité de terre végétale que nous ne pouvions pas évacuer, empêchant ainsi l'élargissement des tranchées que nous souhaitions effectuer au gré des découvertes (fig. 2, p. 136).

Rapidement, il est apparu que la partie sud du terrain, au pied d'un mur de terrasse moderne, était fortement arasée. Le substrat naturel, constitué de moraine, a par conséquent été atteint immédiatement après le décapage de l'épaisse couche végétale. Plusieurs maçonneries et aménagements ont toutefois été repérés dans les quatre tranchées ouvertes (fig. 33). Présentés

Fig. 33

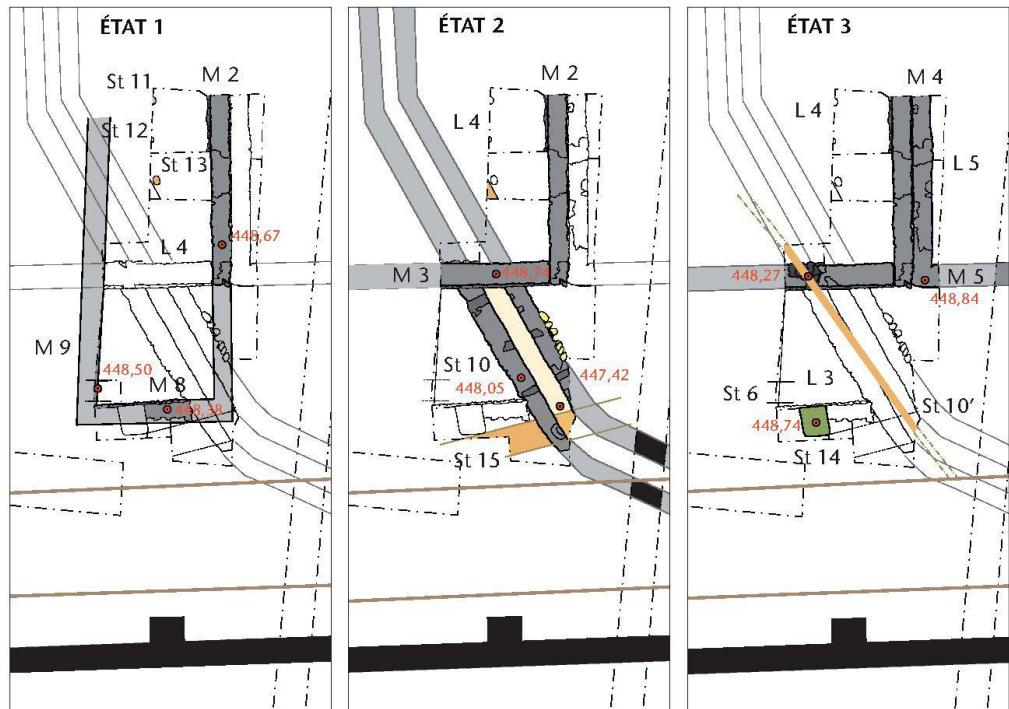
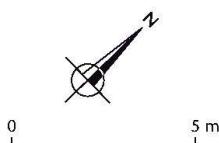
2011.04. *Insula 7 / palais de Derrière la Tour*. Plan détaillé des vestiges mis au jour en 2011.

voie
fossés / fosses / trous de poteaux
calcaire jaune
grès

Fig. 34

2011.04. Insula 7 / palais de Derrière la Tour. Plan des différentes phases d'occupation observées dans la tranchée 2.

fossés / fosses / trous de poteau  
calcaire jaune  
grès



chronologiquement, ils reflètent la complexité de ce secteur, modelé au cours du temps par de nombreux réaménagements (fig. 34)<sup>45</sup>.

#### État 1 (début I<sup>er</sup> s. ap. J.-C)

Dans la tranchée 2, le mur M 2, très bien conservé en élévation sur douze assises et crépi sur son parement ouest (fig. 35), est apparemment contemporain des murs M 9 et M 8 qui sont de même facture, quoique conservés sur une hauteur de quatre assises seulement.

Fig. 35

2011.04. Insula 7 / palais de Derrière la Tour. Parlement ouest du mur M 2. Les deux crépis successifs sont bien visibles.



Ils délimitent un espace (L 4) large de 3 m, situé à l'ouest de la *domus* occupant l'*insula* 7. Ce local est pourvu d'un sol en terre battue avec un important pendage sud-nord<sup>46</sup>. La différence de niveau atteignant 0,80 m sur une longueur de 2,5 m seulement est telle que la présence d'une rampe ou d'un escalier dans la zone non fouillée est fort probable.

#### État 2 (env. milieu I<sup>er</sup> – début II<sup>e</sup> s. ap. J.-C)

À une date indéterminée mais probablement aux alentours du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., ce local est considérablement transformé: le mur M 2 est en partie démantelé et les murs M 8 et M 9 désafectés par un remblai de matériaux stériles. Dans l'alignement du mur M 6, repéré dans la tranchée 3, le mur M 3 en constitue la nouvelle limite au sud, la pièce étant ainsi raccourcie de près de trois mètres. Son niveau de marche est rehaussé d'une vingtaine de centimètres, comme l'atteste également une réfection de l'enduit mural.

Ces transformations se font conjointement à l'aménagement de la canalisation St 10 (fig. 34). Déjà repérée en amont en 1993 et 2005, et présentant une orientation est-ouest, cette canalisation maçonnerie bifurque au niveau de notre sondage pour se diriger en direction du nord où

45 Nous reprenons ici la mise en phase élaborée par l'étude du palais de *Derrière la Tour*: op. cit. n. 44, p. 46-48.

46 Altitude du sommet du niveau de marche au nord: 447,62 m.



Fig. 36

2011.04. Insula 7 / palais de *Derrière la Tour*. Vue depuis le sud des vestiges dégagés dans la tranchée 2. Au premier plan, la canalisation St 10.

elle a également été repérée en 1991 lors de la fouille des thermes du palais de *Derrière la Tour*. Elle se caractérise par deux murs maçonnes qui délimitent un conduit de 55 cm de largeur pour 60 cm de hauteur et dont le fond<sup>47</sup> et la couverture devaient être aménagés à l'aide d'éléments en bois. Les arases des maçonneries présentent en effet des encoches pour l'installation de poutres transversales qui devaient soutenir une couverture de planches (fig. 36). Le collecteur St 10 traverse le mur M 3 qui lui est contemporain, par un conduit voûté relativement bien aménagé (fig. 37). La canalisation était surmontée d'un

remblai de terrain naturel qui forme un sol<sup>48</sup> au niveau du ressaut du mur M 3. Le matériel récolté dans le remplissage du conduit indique un abandon aux alentours de la fin du I<sup>er</sup> et du début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Cette datation est identique à celle fournie par la fouille de 1991. Cette conduite est donc antérieure aux thermes du palais et peut être associée aux zones artisanales voisines<sup>49</sup>.

Dans la tranchée 3, outre le mur de terrasse M 6 qui semble délimiter le secteur artisanal de *Derrière la Tour*, des aménagements de voirie qui le bordent au sud, un niveau de circulation constitué d'une couche de graviers et de galets assez homogènes a été mis au jour au nord. Cet horizon, qui se retrouve également dans la tranchée 4, présente un pendage sud-nord relativement important<sup>50</sup>. S'il semble contemporain du mur M 6, il apparaît, du point de vue stratigraphique, clairement antérieur à l'extension maximale du palais de *Derrière la Tour* au début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., et correspond au niveau de terre battue présent dans le local L 4.

47 Dans la fouille de 1991, des restes de planches de bois étaient encore conservés au fond du canal: *op. cit.* n. 44, p. 65-67, St 252.

48 Altitude du sol: 448,50 m.

49 *Op. cit.* n. 44, p. 65-67.

50 Dans la tranchée 3, altitude du sommet du niveau de marche au sud: 448,04 m et au nord: 447,92 m; dans la tranchée 4: 447,90 m.



**Fig. 37 (ci-dessus)**  
**2011.04. Insula 7 / palais de**  
**Derrière la Tour. Parement**  
**sud du mur M 3 vu depuis**  
**le conduit St 10. La voûte**  
**est constituée d'étroites**  
**dalles de calcaire jaune. Des**  
**encoches pour l'installation**  
**des planches de couverture**  
**sont visibles entre la voûte**  
**et l'arase des murs de la**  
**canalisation.**

#### État 4 (fin II<sup>e</sup> - début III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)

Dans la tranchée 2, une nouvelle conduite, St 10', vient s'implanter à peu près sur le même tracé que la canalisation St 10, mais environ un mètre plus haut; elle entaille ainsi le mur M 3 en le traversant. Cette canalisation se caractérise par une tranchée relativement étroite (0,3 m) comblée de terre humique. La stratigraphie livre des indices de récupération des matériaux employés pour l'élaboration de la conduite. Il s'agirait donc plus vraisemblablement d'une canalisation en plomb que des restes d'un conduit en bois (fig. 38). Cette conduite devait certainement amener de l'eau aux thermes du palais.

Un local L 5 vient s'appuyer à l'est du mur M 2. Il est délimité par les murs M 4 et M 5, mais son extension au nord et à l'ouest n'est pas connue. Contrairement aux murs M 2 et M 3, les maçonneries de ce local sont constituées principalement de moellons de grès et de schiste. Elles présentent de plus un crépi de tuileau sur leur parement intérieur. Situé en bordure de notre sondage, ce local n'a pu être fouillé que sur une

**Fig. 38 (ci-contre)**  
**2011.04. Insula 7 / palais de**  
**Derrière la Tour.**  
**Le tracé de St 10', ou plus**  
**vraisemblablement sa**  
**tranchée de récupération, est**  
**bien visible dans les remblais**  
**de moraine.**

profondeur de 1,40 m à partir de l'arase des murs et aucun niveau de sol associé n'a pu être atteint. Il y a donc une importante différence de niveau de part et d'autre du mur M 5. Il s'agit soit de construction en palier ou peut-être d'une cave, comme pourrait le confirmer la présence de crépi de tuileau. Les tessons de céramique récoltés dans les couches de démolition datent l'abandon de ce local au milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Dans la tranchée 1, le mur M 1, en grande partie récupéré, correspond au mur de clôture du local (L 1) observé à l'ouest en 1996 (fig. 33). Comme lors de cette précédente intervention, aucun sol n'a subsisté.

Un bloc en grès très mal conservé, reposant sur une fondation peu profonde constituée de fragments de moellons de calcaire jaune disposés en hérisson (M 7), a été mis au jour dans la tranchée 4 (fig. 39). Il se situe dans le prolongement des coulisses présentes à l'avant du portique est<sup>51</sup> de la cour orientale du palais. Aucune trace d'un mur de stylobate n'a par contre été observée<sup>52</sup>, ce qui laisse supposer que le portique s'interrompait à quelque distance de là. Il n'est donc pas



<sup>51</sup> Ce portique a été fouillé entre 1862 et 1863. Il est représenté sur le plan MRA 1863/006.

<sup>52</sup> Cela contraste fortement avec le mur de stylobate de la branche nord de ce même portique, observé en 1971 et fondé sur une profondeur d'environ 0,8 m: *op. cit.* n. 44, p.183.

exclu que cette dalle corresponde à un seuil aménagé entre le local L 1 et le portique, marquant ainsi un point d'accès entre les deux édifices.

De nombreuses structures en creux, telles que des trous de poteau et des fosses, ont été repérées dans les quatre sondages. Parmi elles, les trous de poteau St 11, 12 et 13 sont certainement liés à l'aménagement d'un échafaudage pour la construction du mur M 2. Dans la tranchée 3, la fosse St 8 de forme quadrangulaire a livré du matériel daté entre 150 et 250 ap. J.-C. Elle n'a fourni en revanche aucun indice permettant d'en déterminer la fonction.

La chaussée qui borde au sud l'*insula* 7 et le palais de *Derrière la Tour* n'a laissé apparemment aucune trace dans l'emprise de la fouille: seul le fossé St 15 présent en limite sud du sondage 2 pourrait correspondre à une structure viaire aménagée durant les premiers états de cette voie (fig. 34)<sup>53</sup>.

## Conclusion

Ces quatre tranchées nous apportent plusieurs éléments nouveaux. Bien que les niveaux contemporains de l'extension maximale du palais de *Derrière la Tour*, du début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., aient été en grande partie arasés, il apparaît clairement que les hypothèses architecturales proposées lors de l'étude du monument, qui pourvoyaient un corps de bâtiment au sud-est de la cour orientale<sup>54</sup>, sont erronées. Aucun reste de mur ou de sol ne peut en effet justifier cette interprétation. Il semble en outre qu'un passage ait été aménagé entre le local L 1 et le portique oriental du palais. La liaison entre ce dernier et l'*insula* 7 devait se faire par cette ouverture qui donnait à l'est sur un espace non couvert, probablement une cour. La reprise prochaine de l'étude de l'*insula* 7<sup>55</sup> sera enrichie de ces dernières découvertes et ne manquera pas de conduire à de nouvelles interprétations.

H. Amoroso



## Le petit mobilier métallique

Cette intervention n'a livré qu'un très petit *corpus* métallique (fig. 40), provenant pour près de 90% du remplissage de la canalisation St 10. Celui-ci comprenait, entre autre, une pointe de stylet en fer, des clous de soulier, une minuscule rondelle bombée en alliage cuivreux ou encore quelques fragments de scories de fer. L'objet le plus intéressant est une spatule à cire dont il ne reste que la tête carrée en alliage cuivreux, dans laquelle était insérée et rivetée une lame en fer.

A. Duvauchelle

## Fig. 39

2011.04. Insula 7 / palais de *Derrière la Tour*. Dalle de grès mis au jour dans la tranchée 4, correspondant aux restes d'une coulisse du portique de la cour orientale du palais ou d'un seuil d'accès depuis l'*insula* 7 à cette cour.

## Fig. 40

2011.04. Insula 7 / palais de *Derrière la Tour*. Tableau récapitulatif du mobilier métallique.

NI = nombres d'individus

Catégorie fonctionnelle	Alliages cuivreux		Fer		Total	
	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)	NI	Poids (g)
Parure et habillement			35	41.4	35	41.4
Écriture	1	10.1	3	29.0	4	39.1
Activités productives	1	2.5	7	126.4	8	128.9
Mobilier et construction			2	28.5	2	28.5
Quincaillerie			45	463.9	45	463.9
Divers et indéterminé	2	19.9	24	168.3	26	188.2
<i>Total</i>	4	32.5	116	857.5	120	890.0

53 Altitude app. 448,30 m, fond 448,12 m.

54 *Op. cit.* n. 44, p.155.

55 La rédaction d'une thèse de doctorat est prévue sur ce sujet par Elsa Mouquin, de l'Université de Lausanne.

CN 1185, 570 130 / 192 100  
 Altitude 455 m  
 Ch. du Selle  
 Parcille 2786  
 Carrés I-K 18

## 2011.05 – Au Lavoëx

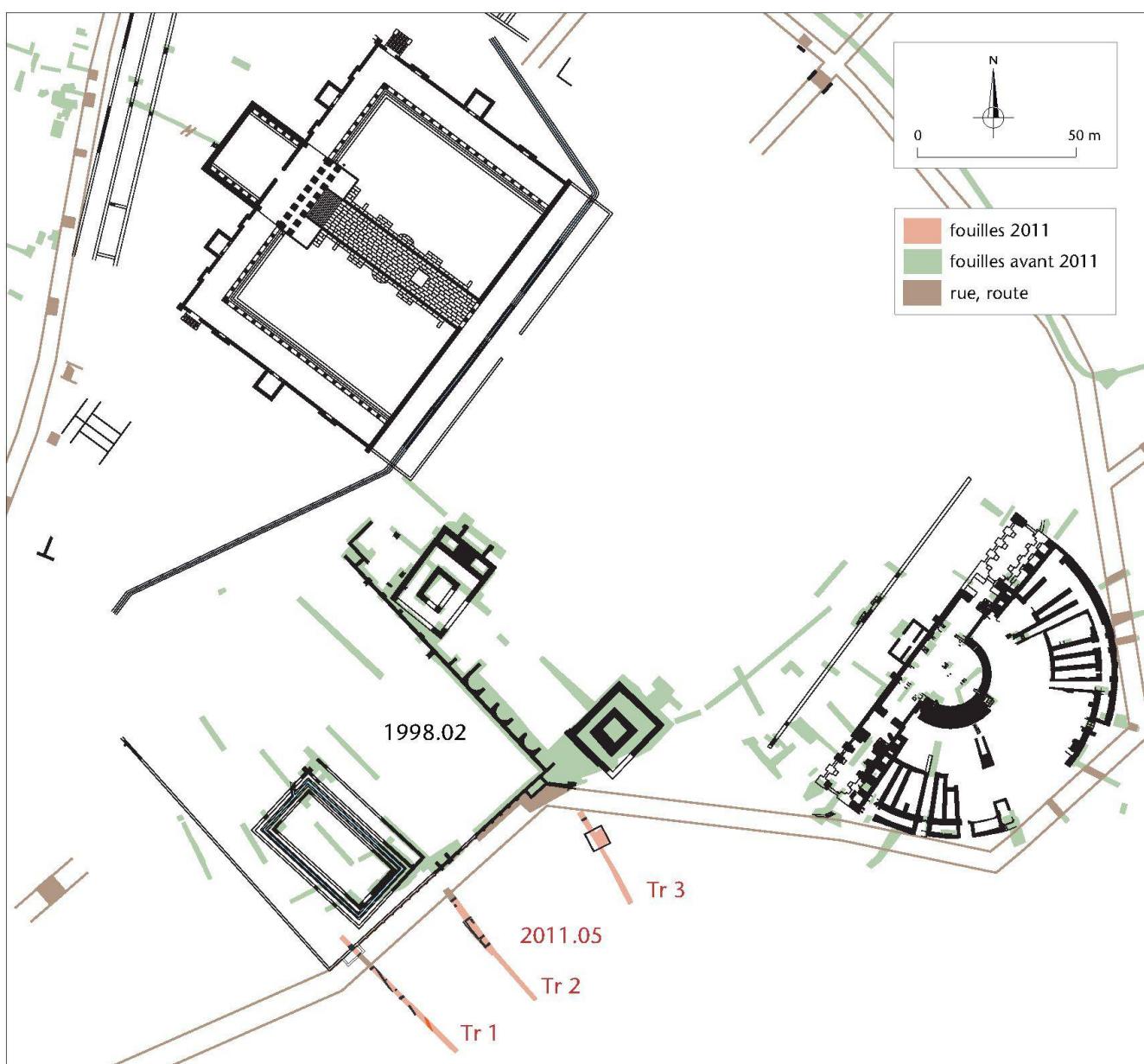
Habitat, voirie, enclos.

Sondages exploratoires. Du 29 août au 3 octobre 2011.

Ensembles MRA: 11/15558-15641: céramique, faune, métal, monnaies, architecture, objet en pierre, verre, tabletterie, peinture murale, mosaïque, anthropologie.

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, P. Blanc, L. Francy, R. Guichon, E. Rubin; O. Feihl, Archeotech SA (photogrammétrie mosaïque), R. Gindroz (photographie mosaïque), M. Krieg et N. Pazeller (dégagement et consolidation mosaïque),

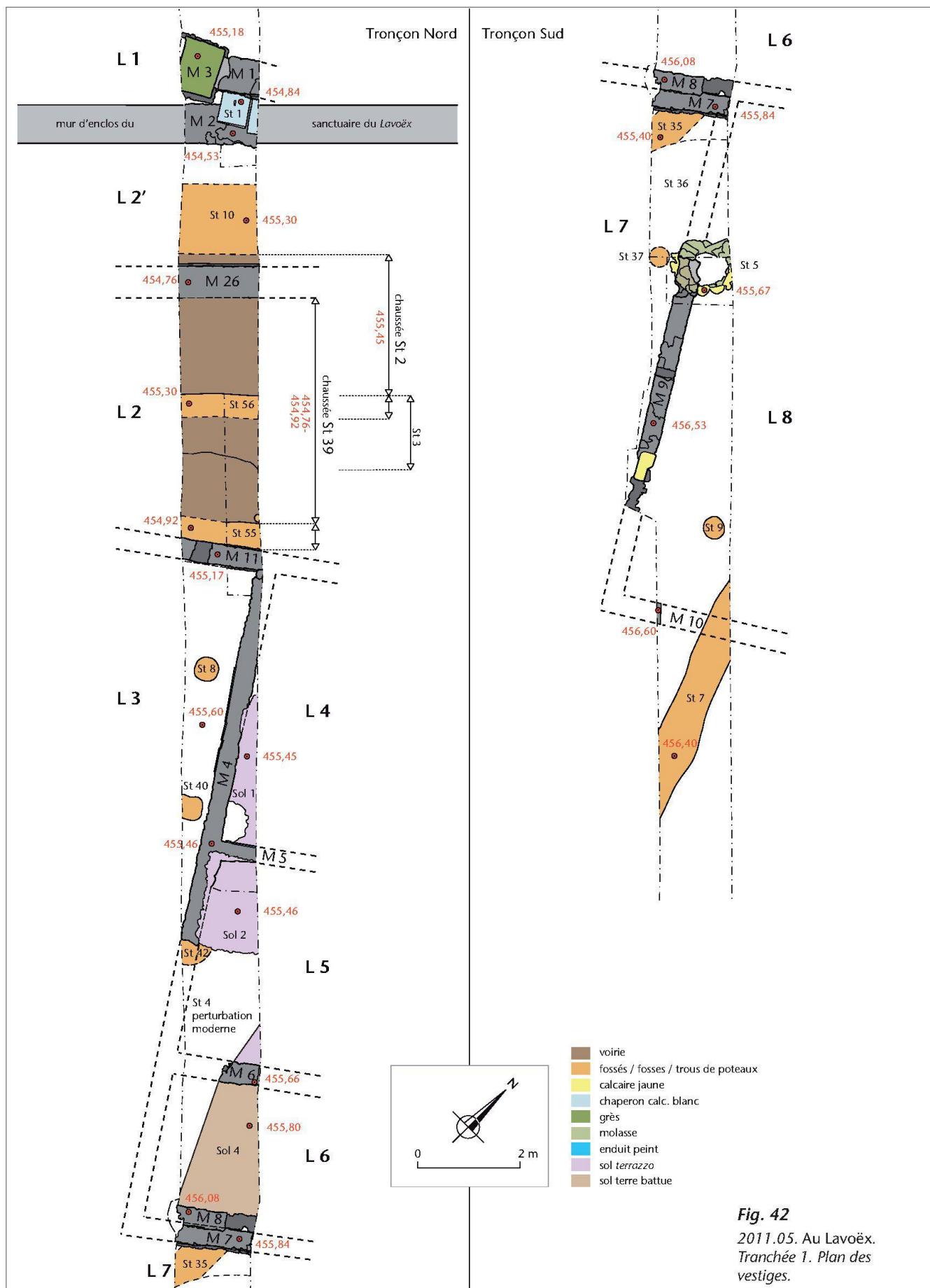
Inventaire et étude du mobilier: D. Castella (céramique), S. Delbarre-Bärtschi (mosaïque), A. Duvauchelle (métal), N. Jacot et I. Liggi Asperoni (monnaies).



**Fig. 41**  
 2011.05. Au Lavoëx. Extrait du plan archéologique.  
 Situation des surfaces fouillées en 2011.

Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP), qui se sont déroulées les 10 et 11 septembre 2011, proposaient cette année de partir à la découverte d' «Un monde sous nos pieds». Face à ce thème plutôt emblématique pour l'archéologie, nous avons saisi l'occasion d'entreprendre

une opération de prospection en tranchées au sud du sanctuaire du Lavoëx (fig. 41). Le but était de présenter au public plusieurs méthodes d'investigation non invasives, parmi lesquelles la prospection aérienne et la géophysique, puis de les confronter aux résultats de la fouille. D'un



point de vue archéologique, ces recherches visaient également à élargir nos connaissances sur la nature et l'étendue de l'occupation de cette région<sup>56</sup>, certes excentrée des quartiers d'habitat de la ville romaine, mais contiguë à la zone des sanctuaires du *Lavoëx* et à la route menant au théâtre antique.

La campagne de sondages a été menée sur un terrain agricole de 5000 m<sup>2</sup> qui, jusqu'alors, restait vierge de toute découverte à l'exception d'une mosaïque trouvée fortuitement à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Trois tranchées parallèles de 30 à 50 m de longueur et larges de 1,50 à 2 m ont été implantées sur cette parcelle, perpendiculairement à la chaussée antique (fig. 1, p. 135 et fig. 41)<sup>57</sup>.

La mise au jour de constructions maçonneries de belle facture, dotées pour la plupart de sols en terrazzo et, pour deux d'entre elles, de chauffages par hypocauste, de même que la redécouverte de la mosaïque mentionnée en 1888, ont fourni de nouvelles données concernant l'urbanisation singulière de cette zone périphérique qui semble étroitement liée à l'aménagement et la vie du grand complexe religieux voisin dès l'aube du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. En outre, des signes évidents d'une réoccupation tardive se manifestent par l'implantation de poteaux perturbant les sols, par des reprises de maçonneries, ainsi que par certains réaménagements extrêmement sommaires. Ils mettent en évidence une phase d'activités qu'on associerait volontiers, principalement au vu des trouvailles monétaires, à la période de repli de la ville romaine, au moment où le théâtre est transformé

en refuge fortifié dans le courant du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

S'agissant avant tout d'une opération de diagnostic, la plupart des aménagements n'ont été mis au jour que jusqu'à leur niveau d'apparition, afin d'être documentés sans faire l'objet d'une fouille destructive. Faute de fouille en extension tout comme en profondeur, la chronologie, la fonction et l'agencement, de même que l'étendue de ces constructions, entre lesquelles s'intercalent peut-être des surfaces non bâties, ne nous sont que partiellement connus.

### Un puits du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Découvert dans la partie médiane de la tranchée 1, le puits St 5 est la structure la plus précoce mise au jour au cours de ces fouilles (fig. 42 et 43). Un trou de poteau (St 37), correspondant peut-être au vestige d'une chèvre ou d'un abri, peut lui être associé. Ce puits, d'un diamètre relativement étroit de 70 à 80 cm, a été vidé jusqu'à une profondeur de 2,87 m, mais sans que le fond n'ait été atteint. Son comblement a livré un matériel céramique relativement abondant, au demeurant bien stratifié, qui suggère une construction avant 70 ap. J.-C., précédant ainsi l'aménagement de la zone monumentale du théâtre et du sanctuaire du *Cigognier*. On ne peut malheureusement associer ce puits à aucune autre installation contemporaine faute de fouilles plus étendues<sup>58</sup>. Abandonné vers la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., il est utilisé comme dépotoir pendant plus d'un siècle. Son comblement, très progressif, s'étend en effet jusqu'aux II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s.

Fig. 43

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 1. Le puits St 5,  
presque intégralement réalisé  
en blocs de molasse.



56 Découvert lors des fouilles de 1998, ce quartier religieux, érigé à l'ouest de l'ensemble architectural théâtre – temple du *Cigognier*, comprend deux petits temples situés le long du mur oriental d'un vaste enclos abritant un quadriportique et longé au sud par une route qui mène au théâtre: J. Morel, Avenches / *Au Lavoëx*, chroniques des fouilles 1998, BPA 40, 1998, p. 213-218.

57 Appartenant à M<sup>me</sup> Andrée Guisan, ce champ a gracieusement été mis à disposition des archéologues après les récoltes pour une période de cinq semaines.

58 Les fouilles de 1998 ont par contre déjà révélé des traces d'occupation plus ou moins contemporaines de ce puits, notamment sous la forme de remblais antérieurs à l'aménagement de la route et du quadriportique, datés du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., ainsi que d'une canalisation aménagée à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.: BPA 40, 1998, p. 215 et 217.

## Le mur d'enclos du sanctuaire du *Lavoëx* et la première chaussée

L'enclos maçonné M 2 délimitant au sud le sanctuaire du *Lavoëx*, ainsi que la voie St 39 qui mène au théâtre ont été dégagés dans les tranchées 1 et 2, permettant ainsi d'établir un lien stratigraphique, quoique indirect, avec les fouilles de 1998 (fig. 42 et 47).

Le mur d'enclos M 2 a été observé sur une longueur de 1,40 m dans la tranchée 1 (fig. 44). Les blocs en calcaire blanc retrouvés en démolition (fig. 42, St 1) correspondent dans doute à des dalles de couverture de ce mur. Celui-ci est par ailleurs associé à un mur parallèle (M 26) situé à une distance de 2,30 m au sud avec lequel il forme semble-t-il un local en saillie (L 2'). Cette hypothèse est étayée par l'existence vers l'extrémité sud-est de l'enclos d'un pendent symétrique qui présente un appareillage similaire de petits moellons de tuf formant un ressaut chanfreiné caractéristique (fig. 45)<sup>59</sup>. La fonction de cette adjonction ne peut pour l'instant pas être précisée.

L'aménagement de la première chaussée St 39 coïncide assurément avec la construction de l'enclos. Son emprise s'étend sur une largeur de 4,40 m, entre le mur M 26 au nord et un fossé St 55 qui la borde sur le bas-côté sud. Cette route, qui longe la façade méridionale du sanctuaire et qui dessert le théâtre, en observant un changement de direction au niveau de l'angle sud-est de l'enclos, peut être associée à la voie arrivant de la porte de l'Ouest qui avait été repérée lors des fouilles effectuées *En Saint-Martin* en 1986<sup>60</sup>.

L'étude de la stratigraphie et du mobilier céramique fait remonter la construction de l'enclos vers la fin de la période flavienne, contrairement au postulat jusqu'alors admis qui le situait plutôt contemporain de l'édification des temples qui le bordent à l'est<sup>61</sup>. Ces nouvelles données sont en outre corroborées par la datation de la chaussée St 39, repérée aussi bien en 1986 qu'en 1998. On en déduit par conséquent que la mise en place de la voirie, tout comme celle de l'enclos attenant qui délimite un espace (sacré ?) de plus de 8000 m<sup>2</sup>, coïncide avec le vaste programme de développement du quartier monumental incluant, vers 100 ap. J.-C., le théâtre et le temple du *Cigognier*.

## La deuxième chaussée

La construction d'une nouvelle route (St 2) a été mise en évidence. Celle-ci reprend quasiment le tracé de la première chaussée à la seule différence que, légèrement décalée vers le nord, elle scelle l'arase du mur M 26 désaffectant de ce fait le local en saillie L 2' (fig. 42). Plus étroite de 1,40 m, elle témoigne d'au moins trois phases de recharges sur une épaisseur de 70 cm environ tout en étant accompagnée d'aménagements bordiers qui la longent au nord et au sud (par exemple les fossés St 10, St 56 et St 3)<sup>62</sup>. Le réaménagement de la chaussée, daté au plus tôt dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., certes sur la base d'un mobilier céramique peu abondant, semble coïncider avec le développement urbanistique du secteur qui la borde au sud<sup>63</sup>.

## Les bâtiments riverains au sud de la chaussée

Les trois zones sondées ont révélé l'existence de constructions maçonnées s'orientant de manière générale sur la route qui longe l'enclos (fig. 41). Le plan complet, la fonction, de même que le lien entre ces bâtiments restent cependant encore inconnus.

### Tranchée 1

Les vestiges relativement arasés d'un bâtiment dont la longueur atteint 45 m et qui comporte au moins trois pièces ont été mis au jour dans la partie médiane de cette tranchée (fig. 42 et 46). La façade occidentale M 4 a été dégagée sur une longueur de 7,20 m. Elle vient s'appuyer contre le mur M 11 qui reprend plus ou moins le tracé du fossé de la première route, constituant de ce fait

**Fig. 44**

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 1. À droite, le mur d'enclos M 2 qui devait initialement être surmonté des chaperons de calcaire trouvés ici en position secondaire. S'y superposent les réaménagements tardifs M 1 et M 3 (pile quadrangulaire).



59 Ce local, intégralement dégagé lors des fouilles de 1998, présente une longueur de 5,80 m pour une largeur de 2,30 m: *BPA* 40, 1998, p. 216, fig. 10.

60 *BPA* 30, 1988, p. 57-58.

61 Le temple nord est daté par dendrochronologie de 164 ap. J.-C.: *BPA* 40, 1998, p. 216.

62 Un profil très similaire a déjà été constaté lors des fouilles de 1986: *BPA* 30, 1986, p. 68 et fig. 30.

63 Cf. *infra*, p. 170.

**Fig. 45**

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 1. Le mur M 26  
présente une élévation  
en petits moellons de tuf  
caractérisée par un ressaut  
chanfreiné.



**Fig. 46**

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 1. Vestiges des  
locaux de façade L 4 et 5  
et de leurs sols de terrazzo.  
En arrière-plan, la voie St 2  
bordée de fossés.



une façade donnant directement sur la rue. L'extrémité méridionale de l'édifice est sans doute formée par le mur M 7, bien que le lien n'ait pas pu être observé. Si deux états de construction sont ponctuellement pressentis, seule la deuxième phase est connue. Celle-ci est caractérisée par l'installation de sols en béton (Sols 1 et 2) de très belle facture dans les pièces L 4 et L 5. Ces terrazzi recouvrent partiellement l'arase des murs laissant imaginer une élévation en parois légères beaucoup plus étroites que les précédentes, de surcroît crépies d'un épais enduit de chaux relativement bien conservé. En revanche, le local sud L 6 est doté d'un sol en terre battue (Sol 4), tout comme la zone à l'extérieur du bâtiment du côté ouest. Le mobilier récolté ne fournit malheureusement aucune indication chronologique.

Les restes d'un second bâtiment d'orientation sensiblement similaire, mais appartenant à un état postérieur, sont apparus un peu plus au sud à moins de 30 cm sous le niveau de l'humus (fig. 42). Il s'agit de maçonneries caractérisées par le peu de soin apporté à leur réalisation, ainsi que par l'utilisation de matériaux en réemploi. Cette nouvelle construction est constituée du mur M 9 d'axe nord-sud observé sur une longueur de plus de 5 m. Celui-ci pourrait être associé au nord avec M 8 assis sur l'arase du mur M 7 et au sud faire un angle avec M 10 dont seules les fondations sont conservées. Les niveaux de sols sont malheureusement inexistant car bien trop proches de la surface. Les restes de ce bâtiment, qui scellent clairement l'arase du puits St 5, remonteraient au plus tôt dans le courant de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., mais sans qu'il soit possible de le préciser dans la mesure où la plupart des liens stratigraphiques sont recoupés par d'importantes perturbations modernes (fosses et chablis).

#### Tranchée 2

L'extrémité occidentale d'un bâtiment doté d'une pièce chauffée a été dégagée dans cette tranchée (fig. 47). Distant d'environ 11 m de la route, il présente à l'avant, dans le prolongement de la façade ouest M 21 et légèrement en contrebas, un espace ouvert (L 2) délimité au nord par le mur M 12 qui borde la chaussée<sup>64</sup>. Ce dernier reprend, comme dans la tranchée 1, le tracé du fossé de la première route. Dans cette «cour» pourvue d'un sol en terre battue relativement épais (Sol 14), un important épandage de faune est associé à une structure plutôt énigmatique constituée d'une grande dalle de calcaire calée par des moellons (St 12a et b). En outre, une série de trous de poteau relativement bien alignés

<sup>64</sup> La différence d'altitude entre les niveaux de sols à l'intérieur du bâtiment et ceux de l'extérieur atteint environ 30 à 40 cm.

laisse envisager qu'au moins une partie de la zone était sous abri. La nature exacte des activités pratiquées dans cet espace nous échappe encore malgré tout. Ces restes fauniques correspondent-ils à des traces d'activités singulières, liées d'une manière ou d'une autre à la vie du sanctuaire voisin (boucherie, artisanat ou sacrifice)<sup>65</sup>? D'un point de vue chronologique, le mobilier céramique associé à l'épandage d'ossements livre un *terminus post quem* vers le milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Le dégagement des vestiges a permis de révéler plusieurs étapes de construction et de réoccupation du bâtiment (fig. 48). Le local L 3, qui constitue initialement la limite occidentale de l'édifice, est doté d'un sol en *terrazzo* (Sol 5) relativement irrégulier, à la surface duquel plusieurs réaménagements postérieurs ont été observés. Bien qu'il soit difficile de les situer dans le temps, les principales transformations concernent, d'une part, la reconstruction légèrement décalée du mur M 14 à l'extrémité nord-ouest du local, qui s'accompagne d'un rechapage ponctuel de la surface du *terrazzo* et simultanément de la création hypothétique d'un nouvel accès depuis l'ouest (seuil St 48). D'autre part, un petit muret non maçonnable (M 15) est posé à même la surface du sol. Conservé uniquement sur deux assises, il forme une structure au centre de laquelle se trouve une «base quadrangulaire», M 19, visible uniquement en stratigraphie (fig. 49). Enfin, les fondations en mortier de tuileau d'une structure non identifiée (bassin?, foyer?) ont été dégagées dans l'angle sud-ouest du local (St 21). Cet aménagement semble contemporain de l'adjonction du local hypocausté L 4 et de la création du seuil St 47 par lequel on y accédait.

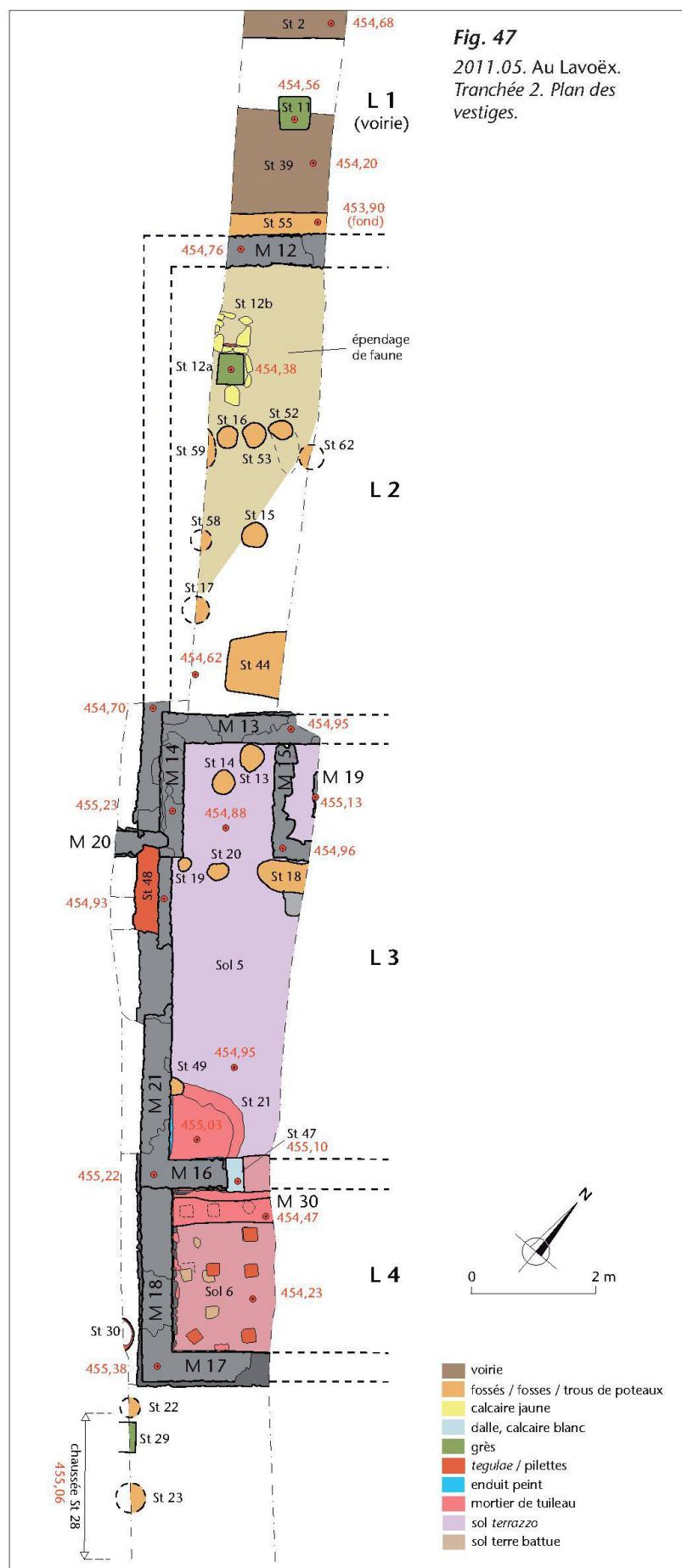
La construction postérieure de cette pièce chauffée accolée au local L 3 a vraisemblablement nécessité une excavation importante de la zone. Le fond de l'*area* se situe en effet à peu près 90 cm au-dessous du niveau du seuil. Quatre pilettes conservées sur une à deux assises et les empreintes de sept autres sur le fond de l'*area* permettent de restituer au moins trois rangées de cinq pilettes chacune (fig. 50). Des fragments de la *suspensura*, ainsi que des éléments de *tubuli* ont par ailleurs été retrouvés pêle-mêle dans l'épaisse démolition de l'hypocauste qui, il faut le relever, contenait également quelques ossements appartenant à un nouveau-né ou un nourrisson<sup>66</sup>. Une banquette (M 30) située le long de la paroi nord, d'une hauteur de 25 cm environ et présentant également l'empreinte de trois bases de pilettes semble avoir comme unique fonction de soutenir en sous-œuvre les fondations du mur M 16 mises à nues à la suite de la construction de l'*area*.

65 L'étude de la faune, qu'il reste à faire, pourrait livrer de précieux renseignements. D'après les premières observations, il s'agit principalement d'os de bovidés provenant de plusieurs individus.

66 Ensemble K 15619.

Fig. 47

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 2. Plan des vestiges.





**Fig. 48**

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 2. Vue générale de la limite occidentale du bâtiment doté d'une pièce chauffée par hypocauste.

**Fig. 49**

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 2. L'aménagement en pierres sèches M 15 et la base en grès M 19 visible en coupe dans le local L 3. Au premier plan, les trous de poteau tardifs recouvrant le terrazzo de cette pièce.



### Tranchée 3

Malgré la fenêtre d'observation extrêmement réduite, pas moins de trois phases d'occupation s'échelonnant entre le début du II<sup>e</sup> s. et le IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ont pu être distinguées parmi les vestiges dégagés, lesquels se situent principalement dans la moitié nord de la tranchée (fig. 51).

Les aménagements les plus anciens sont vraisemblablement contemporains de la chaussée et de la construction de l'enclos du sanctuaire voisin. Quoique repéré de manière épisodique, il s'agit d'une partie d'un bâtiment doté, du côté oriental, d'une pièce chauffée (L 4). L'hypocauste, dont la *suspensura* n'existe plus, n'a été fouillé que sur un demi-mètre carré, laissant malgré tout apparaître une rangée de pilettes conservées sur cinq assises au maximum le long du mur M 24 (fig. 51 et 52). C'est dans le remplissage de l'*area* que nous avons trouvé, parmi les matériaux de démolition et sous la forme de fragments de mosaïque en vrac, les preuves incontestables de l'existence d'un pavé richement décoré qui, en son temps, décorait cette pièce chauffée. Il est en outre possible d'associer à cette phase le mur M 28 qui, bien qu'il soit complètement récupéré au sud de la zone fouillée, est conservé sous les niveaux de la mosaïque postérieure (Sol 10) où il a pu être observé sur quelques dizaines de centimètres<sup>68</sup>. Parallèle au mur M 24, cette maçonnerie semble



**Fig. 50 (ci-dessus)**

2011.05. Au Lavoëx. Tranchée 2. Les vestiges des pilettes en place sur l'*area* de l'hypocauste L 4 et la banquette maçonnée M 30. À droite est visible le seuil d'accès à la pièce chauffée, constitué de dalles en calcaire blanc en remploi de très belle facture.

<sup>67</sup> Datation de 268-270 ap. J.-C., inv. 11/15616-1.

<sup>68</sup> La vidange d'un trou de poteau (St 50) qui perce complètement la mosaïque a en effet permis de dégager l'arase de ce mur sur une dizaine de centimètres et par la même occasion de confirmer son tracé.

délimiter un local étroit dont le sol pourrait être doté d'un *terrazzo*. Enfin, dans la partie occidentale, ainsi que vers l'extrême nord de la tranchée, les deux fosses St 64 et St 65, ainsi que le mur M 22 sont associés à un épais feuillement de sols en terre battue (Sol 17 et Sol 18) qui appartient semblerait-il à la même phase ou à une phase antérieure. Sur la base du mobilier céramique, certes peu abondant mais piégé dans la couche de remblai scellant tous ces vestiges, il est envisageable de fixer l'abandon de cette phase au plus tôt dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

La mosaïque mise au jour dans le local L 3 (Sol 10) n'était jusqu'alors connue que par un carré reporté dès l'année de sa découverte en 1888 sur les plans archéologiques, ainsi que par quelques brèves mentions dans les journaux de l'époque<sup>69</sup>:

« Avenches. – Les fouilles ont recommencé sur plusieurs points des environs. On vient de découvrir en Sellex une mosaïque assez bien conservée » (*Gazette de Lausanne*, 27 mars 1888).

« In Wiflisburg (Avenches) und Umgegend hat man wieder begonnen, nach Alterthümern zu graben. Schon jetzt ist ein schöner Mosaikboden, der ziemlich gut erhalten ist, aufgedeckt worden und zwar bei Selley » (*Neue Zürcher Zeitung*, 30 März 1888).

L'origine de cette découverte ancienne reste jusqu'à présent confuse. Plusieurs photographies aériennes montrent que la parcelle était encore un verger vers la fin du XIX<sup>e</sup> s. En parallèle à la reprise des fouilles à cette époque, nous suspectons que le déracinement d'arbres ait pu entraîner la mise au jour inattendue de cette mosaïque, puis son dégagement<sup>70</sup>. L'apparition des tesselles à moins d'un mètre sous la terre cultivable, ainsi que la quasi absence de matériaux de démolition sur la surface ont par ailleurs rapidement confirmé qu'une partie, voire la totalité du pavement avait certainement déjà été explorée en 1888.

Les travaux de redégagement de la mosaïque se sont limités, dans la mesure où aucun danger de destruction ne pèse pour l'instant sur ce vestige, à la largeur de la tranchée, ainsi qu'à une étroite extension en direction de l'est jusqu'au mur de l'hypocauste (fig. 53). Cela a néanmoins permis de dégager en grande partie le panneau central rectangulaire, décoré d'un motif géométrique noir et blanc de cercles sécants. De facture très particulière et employant en grande partie des matériaux de récupération cette mosaïque est un

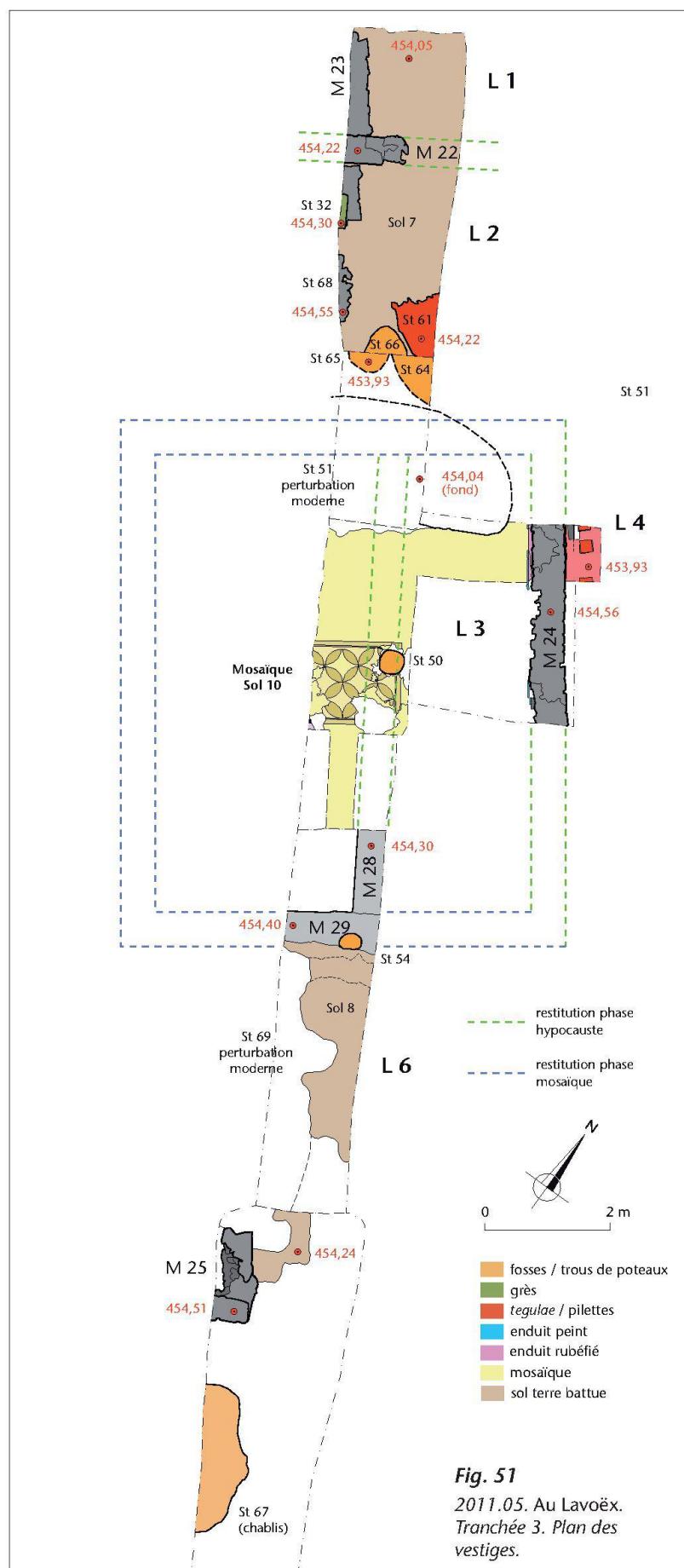


Fig. 51  
2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 3. Plan des vestiges.

69 Plan archéologique d'Avenches publié par Eugène Secretan: BPA 2, 1888.

70 En effet, de nombreux chablis ont été découverts dans la zone prospectée.

**Fig. 52**

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 3. Le mur M 24  
délimitant la pièce chauffée  
L 4 et la mosaïque (Sol 10)  
construite à la phase suivante.



exemplaire unique en Suisse dont la datation tardive ne semble plus faire de doute aujourd’hui<sup>71</sup>.

Malgré une fouille très restreinte, les dimensions de la pièce peuvent facilement être restituées. La fermeture orientale correspond au mur de l’hypocauste M 24 de l’état précédent qui a été réutilisé, tandis que le mur sud a été identifié sous la forme d’une tranchée de récupération (M 29). Au nord, en revanche une très vaste fosse moderne perturbe les niveaux antiques sur une profondeur relativement importante. Par conséquent, en reportant les dimensions à partir du panneau central, la mosaïque pourrait atteindre une surface assez considérable de 6 x 7,30 m, soit près de 45 m<sup>2</sup>.

La décoration de la pièce ne se limitait pas uniquement au sol, mais s’étendait jusqu’aux parois qui étaient ornées de peintures murales. Quelques restes d’enduits peints en rouge sont en effet encore conservés le long du parement ouest du mur M 24 (fig. 52). Il est intéressant de noter que cet enduit a été appliqué en surcouche contre le crépi de l’état antérieur.

Les espaces extérieurs au local abritant la mosaïque ont livré les vestiges de plusieurs aménagements contemporains, dont la nature reste pour l’heure assez énigmatique. La zone située au sud du bâtiment est caractérisée par un horizon de petits graviers constituant un sol d’extérieur (Sol 8) de facture relativement peu soignée, auquel il est possible d’associer une structure ma-

connée (M 25) formant un angle le long de la stratigraphie. Au nord du bâtiment, quelques structures (M 23, St 32 et St 68) s’étendent au pied des coupes (fig. 54). Caractérisées par la nature grossière de leur mise en œuvre, ainsi que par un usage quasi systématique de matériaux récupérés et rubéfiés pour un grand nombre d’entre eux, elles sont associées à un sol en terre battue (Sol 7) qui scelle les vestiges de l’état précédent.

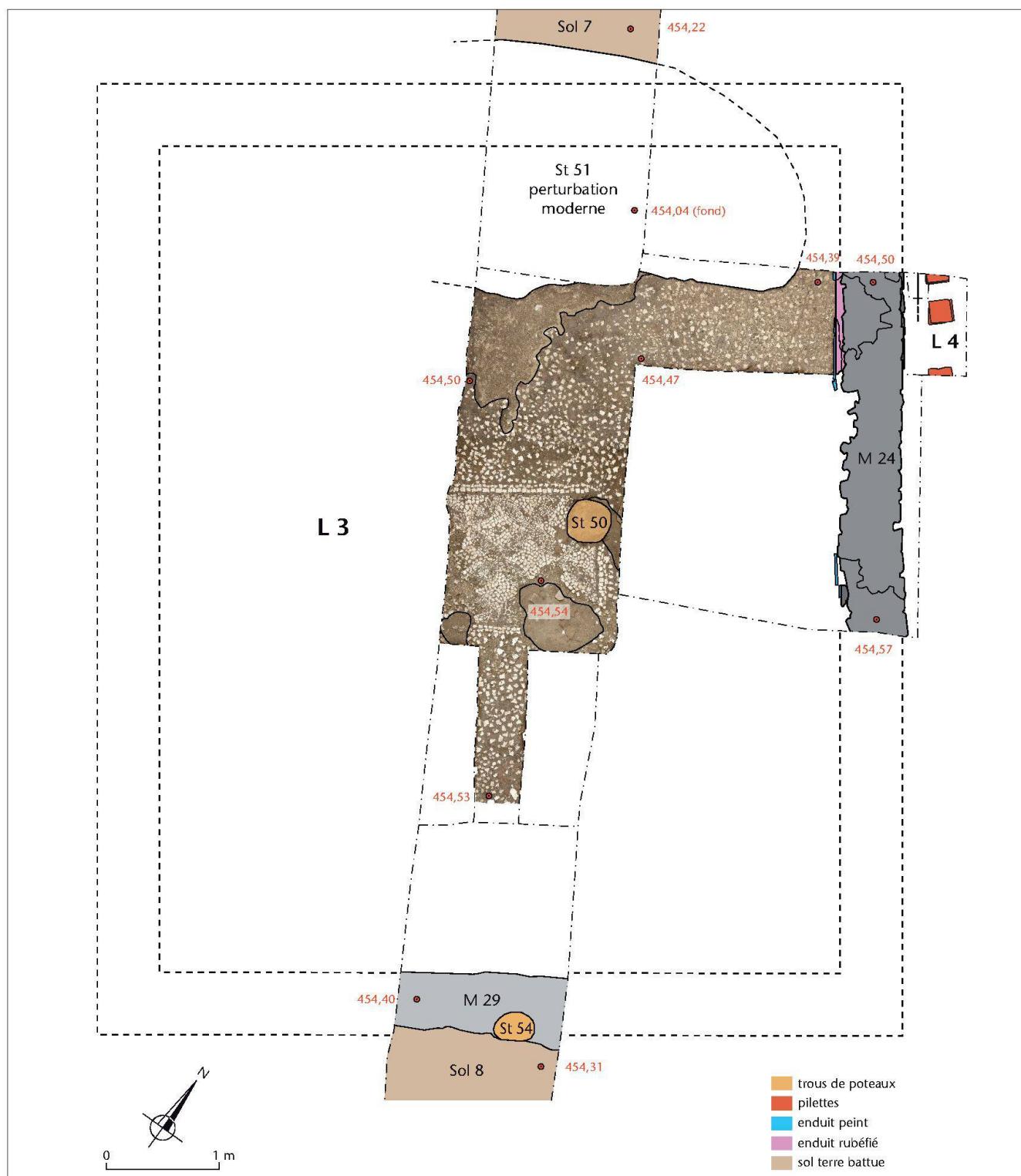
L’aspect sommaire de toutes ces constructions, y compris de la mosaïque, pourrait faire penser à une occupation relativement tardive. Cette hypothèse est du reste corroborée par le rare mobilier céramique associé qui suggère une installation au plus tôt au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., voire vers le milieu de ce siècle.

Aussi singulière soit-elle du point de vue de son exécution, cette mosaïque est tout aussi originale de par sa situation. Elle se trouve au cœur d’un bâtiment qui se situe à une vingtaine de mètres seulement du temple sud du *Lavoëx*, précisément là où la chaussée bordant l’enclos du sanctuaire s’infléchit en direction du théâtre. Cette construction, visiblement richement décorée, se distingue assurément des autres bâtiments observés dans le secteur. Elle semble de plus réduite à un étroit édifice, peut-être une unique pièce. On sait en effet qu’à l’est l’hypocauste n’est plus en service et que tant au nord qu’au sud se trouvent des zones d’extérieur ou de cour au sein desquelles des traces d’activités ont été observées. Pour toutes ces raisons, ce bâtiment a pu remplir une fonction particulière, qui nous échappe toutefois encore faute de fouilles en extension et de parallèles connus.

### Réaménagements d’époque tardive

Observé ponctuellement dans la tranchée 1, le mur d’enclos M 2 délimitant le sanctuaire du *Lavoëx* a été supplanté par une nouvelle construction (M 1, M 3) qui s’y est superposée selon une orientation sensiblement divergente (fig. 42 et 44). Bien que les indices chronologiques pour ce réaménagement soient inexistant, il pourrait témoigner d’une réaffectation de tout ou partie des édifices occupant ce secteur, comme ce fut le cas du théâtre transformé en forteresse à l’amorce du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Les nombreux trous de poteaux (par exemple St 13, 14, 20, 50 ou 54) qui percent les sols en béton des bâtiments, de même que la mosaïque, confirment vraisemblablement l’hypothèse de cette réoccupation tardive (fig. 47, 49 et 53). La nature, tout comme l’étendue de ces aménagements est difficilement interprétable dans la mesure où la fouille s’est limitée à des tranchées et qu’il s’agit la plupart du temps de traces relativement fugaces.

<sup>71</sup> Cf. *infra*, p. 176.



L'absence de mobilier céramique d'époque tardive dans l'emprise des constructions mises au jour est un fait particulier qu'il est intéressant de souligner et qu'il reste à expliquer. Les construc-

72 Inv. 11/15589-1, 11/15592-1, 11/15599-1 et -2, 11/15615-1, 11/15623-2 à -4, 11/15636-1 et -3. L'étude et la publication de ce lot très intéressant de monnaies tardives sont prévues prochainement.

tions remonteraient-elles pour la plupart au II<sup>e</sup> s. de notre ère? C'est la conclusion à laquelle on pourrait tendre sur la base de l'étude de la céramique, cela sans compter la découverte d'une petite dizaine de monnaies clairement datées du milieu et de la fin du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. La plupart ayant été trouvées dans les couches supérieures, elles seraient donc associées aux diverses réoccupations qui ont été observées<sup>72</sup>.

**Fig. 53**

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 3. Plan détaillé et  
restitution du local L 3 sur la  
base des vestiges fouillés et  
de l'orthophotographie de la  
mosaïque.



Fig. 54

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 3. Dans l'espace extérieur fouillé au nord de la pièce abritant la mosaïque, les structures maçonnées dont la nature reste énigmatique sont toutes apparues en limite de fouille.

### Conclusion et perspectives

Cette campagne de sondages a révélé la densité de l'occupation de la zone située au sud du sanctuaire du *Lavoëx*, de même que la qualité et la particularité de certains bâtiments. Elle a également mis en évidence une concentration des constructions le long de l'axe routier qui mène au théâtre. La partie située à l'arrière des bâtiments, c'est-à-dire au sud, semble par contre vierge de tout aménagement maçonné. Seuls quelques fossés, fosses ou vestiges de trous de poteau, dont la nature antique reste encore sujette à caution pour un grand nombre d'entre eux (chablis, vestige de poteau électrique), viennent troubler la monotonie de ce vaste espace ouvert.

Au-delà des résultats de terrain, ces fouilles ont surtout suscité de nombreuses interrogations relatives notamment à la nature et à la relation que les constructions mises au jour entretiennent à la fois avec le sanctuaire qui leur fait face et avec le théâtre voisin. Si elles ont confirmé l'intensité déjà bien connue de l'occupation tardive de cette région du site, elles ont par contre montré que la chronologie relative des édifices entre eux est loin d'être clairement fixée. Nous ne pouvons qu'espérer que des fouilles complémentaires puissent être entreprises un jour, notamment dans le secteur de la mosaïque. En attendant, un travail de master ayant pour sujet la zone du sanctuaire du *Lavoëx* devrait permettre de faire le point sur les connaissances déjà acquises et mettre en perspective les diverses problématiques soulevées par les découvertes de 2011<sup>73</sup>.

A. Schenk

### Première mosaïque d'époque tardive à *Aventicum*

La mosaïque partiellement dégagée dans l'une des tranchées exploratoires ouvertes en septembre 2011 au *Lavoëx* n'était connue à ce jour que par deux brèves mentions relatant, dans les journaux de l'époque, sa découverte en mars 1888. Les textes publiés, succincts et non illustrés, n'en donnaient aucune description<sup>74</sup>. Quoique partiellement dégagée (fig. 53), cette mosaïque a très vite attiré notre attention par l'originalité de son décor et de sa technique de fabrication.

Le sol se caractérise par une large bordure constituée d'un mortier dans lequel ont été disposés de manière aléatoire de nombreux fragments de placages en calcaire, quelques morceaux de terre cuite ainsi que plusieurs fragments de mosaïques (4-6 tesselles) (fig. 55). Probablement situé au centre de la pièce, un panneau rectangulaire, encadré de deux à trois rangées de fragments de placages blancs puis de deux rangs de tesselles noires et blanches, présente une composition géométrique de cercles sécants faisant apparaître des quatre-feuilles et déterminant des carrés concaves (fig. 56).

Si ce motif, très fréquent, se rencontre à toutes époques et dans toutes régions sur les mosaïques romaines, l'exécution du décor est ici véritablement remarquable. Les quatre-feuilles, dessinés à l'aide de petites tesselles noires et blanches, sont typiques des mosaïques romaines de nos régions, tandis que les carrés concaves présentent un remplissage tout à fait rare d'éclats de calcaire blanc<sup>75</sup>. Nous observons de plus que les éclats de calcaire ainsi que les tesselles ont été prélevés sur des dallages et des pavements plus anciens, le mortier de pose d'origine étant visible sur un certain nombre de cubes de pierre. De même, l'ensemble des éléments insérés dans la bordure (éclats de calcaire, de terre cuite et fragments de mosaïques) a été récupéré sur d'autres décors (fig. 57 et 58A-B). Le lit de pose du pavement est lui aussi particulier. Il est certes mal conservé, mais la forte teneur d'argile de son liant est à relever, composition inhabituelle pour le mortier d'une mosaïque romaine.

Très peu de mosaïques connues présentent des caractéristiques identiques à celles du pavement d'Avenches. Notons cependant la fouille d'un bâtiment à Augst, à côté du théâtre antique,

73 Travail universitaire en cours par E. Le Bec à l'Université de Lausanne.

74 Cf. supra, p. 173. La mosaïque est toutefois mentionnée dans l'inventaire des mosaïques de Suisse: V. von Gonzenbach, *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, Basel, 1961, n° 5.13, p. 63.

75 Cette technique (*opus segmentatum*) est connue, mais ne semble jamais associée sous cette forme à une composition en *opus tessellatum*.



décoré de peintures et d'une mosaïque également très originale. Ce sol date probablement de la fin du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>76</sup>. Un autre pavage, caractérisé par l'emploi d'éléments de placages retaillés en forme de tesselles et par un mortier de pose argileux, provient d'une *villa* mise au jour à Kallnach (BE)<sup>77</sup>.

La particularité de ce pavage réside donc davantage dans sa facture que dans la qualité de son exécution, par ailleurs relativement sommaire. Si nous ne connaissons pas encore le contexte du bâtiment richement décoré (mosaïque, peinture) situé à proximité du théâtre d'*Aventicum*, la facture très particulière de son sol, caractérisé par des éléments récupérés, ainsi que les repères chronologiques obtenus par l'étude de la céramique et des monnaies, laissent penser

qu'il s'agit du premier pavage tardif découvert à Avenches (deuxième moitié du III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.).

Le sol a été dégagé par le Laboratoire de conservation-restauration du site. Afin de permettre une documentation détaillée des différents constituants du pavage, la surface a été soumise à un nettoyage humide, avec des éponges et brosses très douces.

L'état de conservation de la mosaïque était stable et bon dans les zones où le mortier de pose était conservé (fig. 55). Là où il avait disparu, l'adhésion des tesselles était par contre assurée par la seule présence de terre humide infiltrée, remplaçant le mortier d'origine (fig. 57). Le centre du médaillon aux cercles sécants ainsi que les bords des lacunes étaient ainsi particulièrement fragiles et parfois perturbés (fig. 56).

Les éléments constitutifs du pavage montrent eux-mêmes des états de conservation variables: les tesselles blanches et noires ainsi que les fragments de mosaïques récupérés étaient en bon état. Le calcaire blanc des grands cubes était en revanche très tendre. Dans de nombreux cas, des concrétions beige ont été observées sur les faces travaillées de fragments, probablement issus de dallages récupérés (fig. 58B).

En prévision du réenfouissement du pavement, les zones désolidarisées au centre de la mosaïque ont été stabilisées avec de la terre grasse trouvée sur place et correspondant au «liant» de la plus grande partie de cette mosaïque. Les bords fragilisés ont été renforcés par la pose d'une bordure en argile (solin).

**Fig. 55**

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 3. Mosaïque  
(Sol 10). La bordure nord-est  
du pavement est constituée  
d'un semis irrégulier de  
fragments de placages, de  
morceaux de terre cuite et de  
fragments de mosaïques.



**Fig. 56**

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 3. Détail du  
panneau central de la  
mosaïque (Sol 10).

76 Th. Hufschmid, Ein *opus signinum*-Boden mit Ziegelmosaiksteinlagen auf dem Gelände des römischen Theaters von Augst, *Jber.AK* 27, 2006, p. 155-179; S. Delbarre-Bärtschi, M. Fuchs, Pavement tardif près du théâtre d'Augst, *Lettre de l'AFEMA* 2006, p. 2-5.

77 S. Bujard, C. Morier-Genoud, M. Fuchs, *Kallnach. La mosaïque de la fouille 1999*, Lausanne, 1999 (rapport inédit, Pictoria); M. Fuchs, Flash sur les croisettes de Kallnach: une mosaïque sur tapis d'argile, *Archäologie im Kanton Bern* 2012 (à paraître).



**Fig. 57**

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 3. Mosaïque  
(Sol 10). Les tesselles sont  
maintenues en place par la  
terre infiltrée, ayant remplacé  
le mortier de lit de pose.  
Au centre de l'image des  
tesselles noires avec restes de  
mortier datant d'une première  
utilisation sont visibles.

**Fig. 58**

2011.05. Au Lavoëx.  
Tranchée 3. Mosaïque  
(Sol 10). De petits ensembles  
de 4 à 6 tesselles, maintenues  
par leur premier mortier  
de pose, témoignent d'un  
remplacement (A). Certains  
fragments récupérés de  
dallage de calcaire présentent  
des concrétions beige (B).



<sup>78</sup> Travail universitaire en cours par Nathalia Pazeller, Hochschule der Künste Bern (HKB).

## 2011.06 – Route du Faubourg 18

CN 1185, 569 700 / 192 000  
Altitude 458,50 m  
Route du Faubourg 18  
Parcelle 840  
Carré F 14

Fouille préventive. 15 au 19 juillet 2011.  
Ensemble MRA: 11/15122: céramique, monnaies, faune, architecture.  
Investigations et documentation: H. Amoroso, E. Rubin.  
Inventaire et étude du mobilier: S. Bosse Buchanan (céramique), N. Jacot et I. Liggi Asperoni (monnaies).



Les travaux d'excavation liés à l'agrandissement d'une maison d'habitation au n° 18 de la route du Faubourg ont fait l'objet d'un suivi préventif qui n'a pas livré d'information supplémentaire sur l'occupation du secteur à l'époque romaine. Effectués à une profondeur relativement faible (env. 1 m) dans un terrain constitué en grande partie de remblais de nivellement, les terrassements n'ont en effet mis en évidence aucun niveau ni aménagement contemporains

des quelques vestiges d'habitat repérés en 2008 à l'est de la parcelle (fosses, foyers, local chauffé, sols de terrazzo) (fig. 59)<sup>79</sup>. Datées de la fin du I<sup>er</sup> au milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., ces constructions se trouvaient de part et d'autre de deux chaussées parallèles, espacées d'une quinzaine de mètres et convergeant env. 100 m plus loin à la hauteur de la porte de l'Ouest.

Dans l'emprise du secteur fouillé (env. 50 m<sup>2</sup>), seul un amas informe de pierres et de galets encore en place ainsi qu'une dalle de seuil en grès incomplète ont été observés (fig. 60)<sup>80</sup>. Du mobilier céramique daté de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. a été récolté avec quelques tessons d'époque moderne à l'angle nord-est de la surface excavée. Les terres déplacées ont encore livré divers fragments d'architecture, la plupart en calcaire blanc de qualité variable. L'inventaire et l'identification de ces éléments qui, pour la plupart, ne semblent pas remonter à l'époque romaine, restent à établir.

**Fig. 59**  
2011.06. Route du  
Faubourg 18. Extrait du plan  
archéologique. Situation des  
surfaces fouillées en 2011.

79 BPA 50, 2008, p. 262-265.

80 Altitude d'apparition: 458,50 m.



**Fig. 60**

2011.06. Route du Faubourg 18. Vue du chantier, avec, au centre, l'empierrement St 1.

Enfin, deux monnaies ont été trouvées, dont l'une est datée de la fin du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>81</sup>. La seconde, frappée sous le règne de Bérenger I<sup>er</sup>, empereur carolingien de 915 à 924<sup>82</sup>, est contemporaine des sites funéraires de *Sur Fourches* et de la *Grange des Dîmes*, récemment fouillés<sup>83</sup>; elle constitue à ce titre un nouveau et précieux témoignage de la fréquentation du site au Moyen Âge, plus précisément pour la période qui a précédé la fondation de la Ville Neuve du XIII<sup>e</sup> s.

P. Blanc

81 Inv. 11/15122-2.

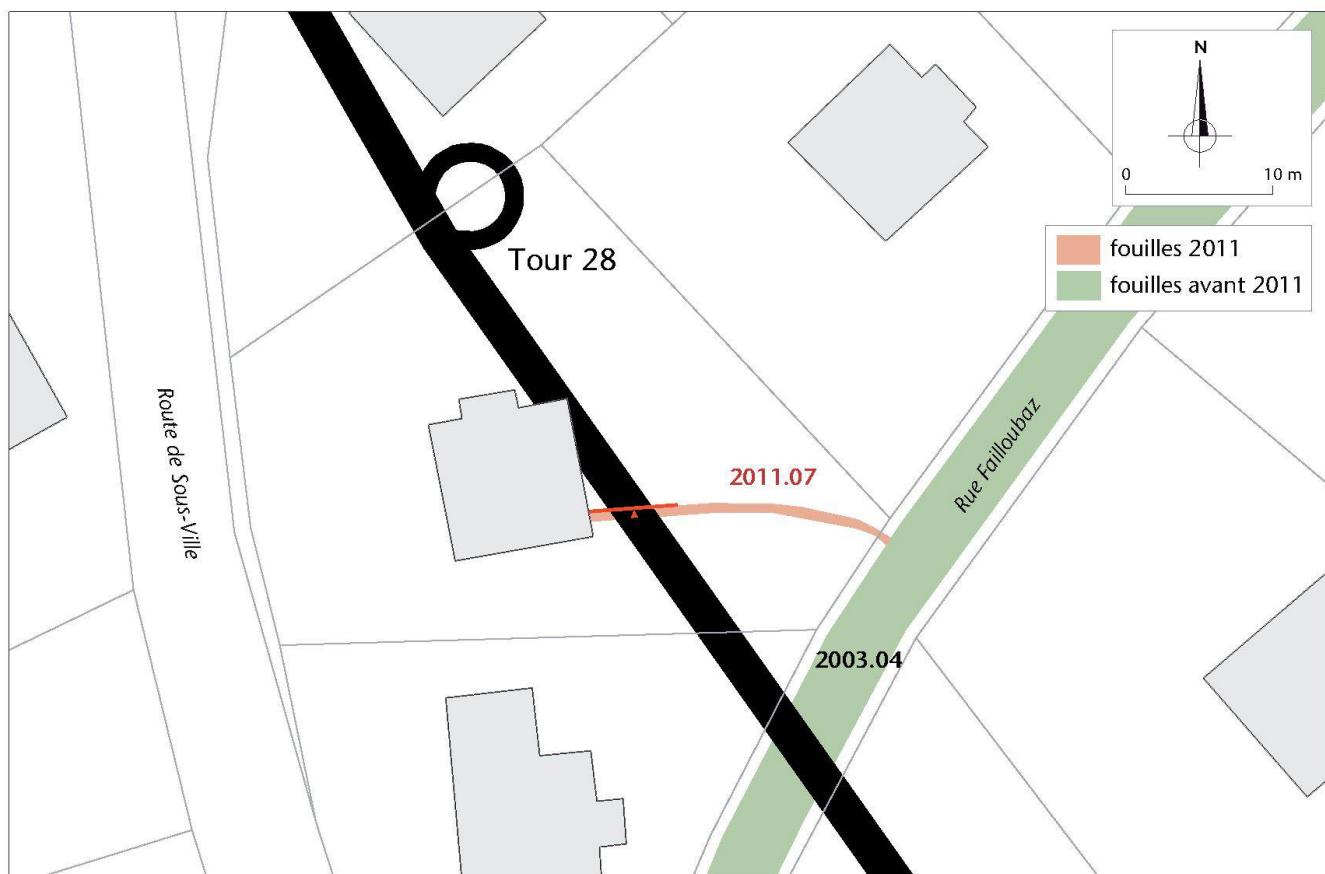
82 Inv. 11/15122-1.

83 En dernier lieu BPA 51, 2009, p. 104-109.

## 2011.07 – Route de Sous-Ville 19 / Mur d'enceinte

*Mur d'enceinte romaine.**Fouille préventive. Du 15 au 18 août 2011.**Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, R. Guichon.*

CN 1185, 569 410 / 192 210  
Altitude 453,70 m  
Route de Sous-Ville 19  
Enceinte romaine  
Parcelle 1808  
Carrière E 9



Le raccordement au réseau de chauffage à distance d'une habitation située au n° 19 de la route de Sous-Ville a occasionné l'ouverture d'une tranchée depuis la façade arrière de la maison jusqu'à la rue Failloubaz, sur une longueur d'un peu plus de 20 m (fig. 61). Les conduites ont recoupé perpendiculairement l'enceinte romaine, dont plusieurs tronçons avaient déjà été mis au jour sur ce versant occidental de la colline d'Avenches dans le courant des années 2003, 2004 et 2005, à l'occasion de l'implantation du thermoréseau et de la pose de collecteurs d'eau<sup>84</sup>. L'étroitesse de la tranchée, dont la largeur n'excédait pas 60 cm pour une profondeur de 1 m, a limité et rendu les conditions d'observation particulièrement difficiles; de nouvelles données concernant notamment la mise en œuvre des fondations du mur ont néanmoins été obtenues.

Dans ce secteur, le tracé de l'enceinte est nettement visible dans la topographie du terrain. Il est marqué par une rupture de pente assez prononcée, au sommet de laquelle pousse une haie de petits arbustes dont les racines laissent apparaître de-ci de-là quelques moellons affleurants. Vers l'extrémité nord du jardin, à cheval sur les parcelles 1808 et 1804, l'emplacement de la Tour 28 semble également se manifester par un large replat, ainsi qu'une concentration de pierres calcaires très proches de la surface.

L'enceinte, qui apparaît directement sous la surface de l'humus n'est conservée qu'au niveau de ses fondations, larges de 2,90 m (fig. 62). La base, atteinte uniquement du côté du parement ouest, est constituée d'une assise de boulets implantés dans la moraine. Se superposent ensuite onze à douze assises de dalles et de blocs de grès non équarris et de dimensions très variables (5 à 40 cm).

La stratigraphie *intra muros* a en outre mis en évidence d'importants travaux de terrassement liés à la construction de l'enceinte (fig. 63).

**Fig. 61**

2011.07. Route de Sous-Ville 19 / mur d'enceinte. Extrait du plan archéologique. Tracé de la tranchée ouverte en 2011 et situation de la coupe transversale.

<sup>84</sup> ASSPA 74, 1991, p. 253; BPA 45, 2003, p. 175; BPA 46, 2004, p. 194-195; BPA 47, 2005, p. 108-109.

Fig. 62

2011.07. Route de Sous-Ville 19 / mur d'enceinte. L'arase du mur d'enceinte en cours de dégagement.



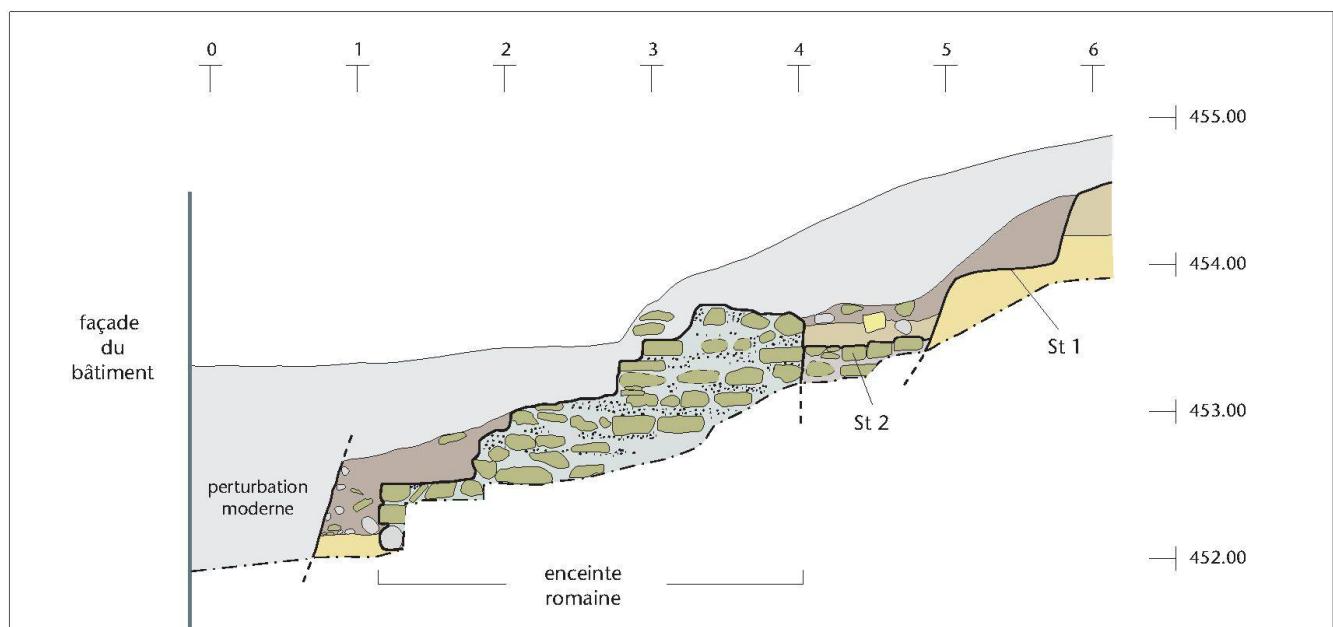
Le flanc de la colline accuse à cet endroit une pente relativement forte qu'il a vraisemblablement fallu aménager en créant des paliers. Nous avons en effet observé une «banquette» (St 1) d'une largeur de 70 cm creusée dans le terrain naturel, parallèle et distante de 1 m du parement est. Elle est suivie de la tranchée de fondation proprement dite, dont le fond n'a pas pu être atteint. Au cœur de cette dernière, 20 cm au-dessous de l'arase, a été mis au jour un agencement de dalles de grès (St 2) d'assez grand format, posées à plat sur au moins deux assises et qui s'appuient contre le mur. Ce dallage grossier a probablement servi de niveau de chantier pour la construction de l'élévation. À quelques mètres en amont a également été documentée une zone nivelée dont la surface présente une concentration de déchets de calcaire jaune, incluant quelques moellons, qui pourrait être associée à une aire de travail ou de taille installée sur un replat aménagé à proximité du chantier de construction.

À l'ouest du mur, enfin, soit *extra muros*, aucune tranchée de fondation n'a été mise en évidence. Il est par contre rapidement apparu que les travaux de terrassement engendrés, cette fois-ci, par la construction de la maison dans les années 50 et menés de toute évidence sans surveillance archéologique, avaient fortement détruit et perturbé les vestiges de l'enceinte romaine, la recoupant presque jusqu'à la base de ses fondations.

A. Schenk

Fig. 63

2011.07. Route de Sous-Ville 19 / mur d'enceinte. Coupe transversale, vue nord. Situation de la coupe : fig. 61.



## 2011.08 – Route de Lausanne 5-7 / Nécropole de la porte de l'Ouest

Nécropole.

Surveillance. 20 juin 2011.

Investigations: P. Blanc.

CN 1185, 569 275 / 191 850  
Altitude 446,50 m  
Route de Lausanne 5-7  
Nécropole de la porte de  
l'Ouest  
Parcelle 1172

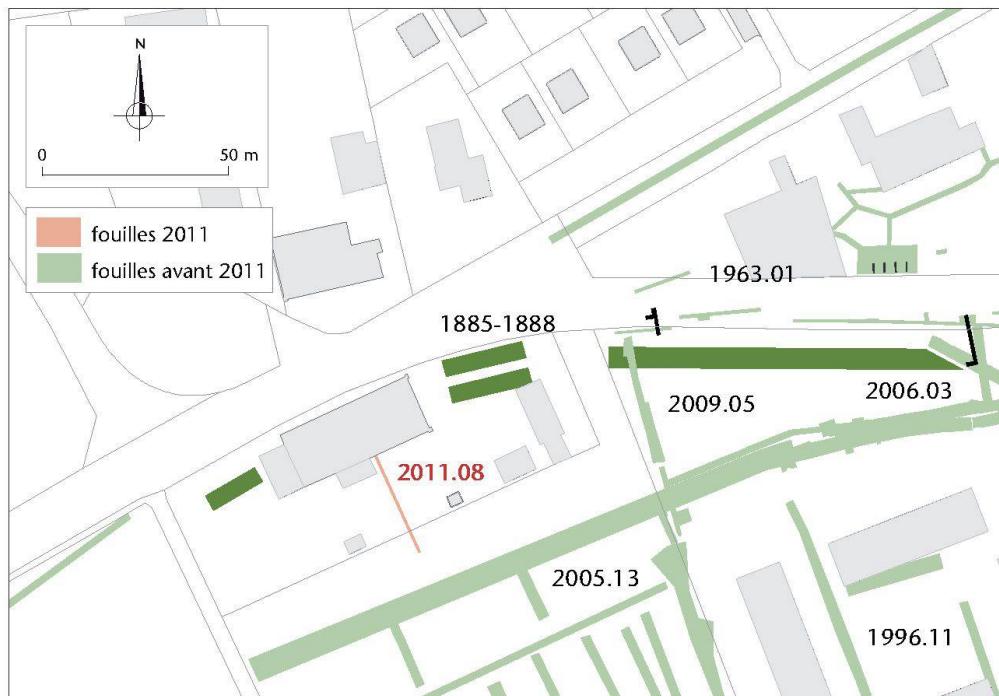


Fig. 64

2011.08. Route de Lausanne 5-7. Extrait du plan archéologique. Situation de la tranchée ouverte en 2011.

L'implantation d'une conduite d'alimentation en eau sur une parcelle située dans l'emprise du site funéraire de la porte de l'Ouest a permis d'observer très localement la nature du sous-sol de ce secteur exploré au XIX<sup>e</sup> s. déjà par la Fondation Pro Aventico<sup>85</sup>.

Large de 60 cm et profonde d'environ 1 m, la tranchée de raccordement a été creusée sur une trentaine de mètres entre la conduite principale du secteur résidentiel de *Sur Fourches*<sup>86</sup> et le mur de façade méridional du bâtiment occupant cette parcelle (fig. 64): c'est lors de la construction, en 1872, d'une cheminée liée à la transformation en fabrique de lait condensé de cette ancienne grange de l'auberge du Paon, que fut découverte la fameuse sépulture chrétienne du IV<sup>e</sup> s. dont on peut admirer le mobilier dans les vitrines du Musée.

Contrairement à ce qui avait été constaté en 2009 dans une tranchée ouverte env. 80 m plus à l'est (fig. 64)<sup>87</sup>, le terrain très humide et composé ici de limons sableux surmontés de dépôts argileux stériles, n'a subi aucune perturbation antique ou moderne. À l'exception des déchets divers présents au niveau du couvert végétal de ce qui est aujourd'hui un jardin, on n'y a relevé aucune trace anthropique.

Cette absence de tout mobilier archéologique peut être considérée comme un nouvel indice en faveur d'une répartition des sépultures de cette vaste nécropole en différents secteurs d'occupation, vraisemblablement répartis le long des axes de circulation conduisant à la porte de l'Ouest.

P. Blanc

<sup>85</sup> On trouvera l'historique des fouilles menées dans cette région du site dans l'article de S. Bündgen, P. Blanc, A. Duvauchelle *et al.*, Structures et mobilier de la Tène finale à Avenches-*Sur Fourches*, *BPA* 50, 2008, p. 43-47.

<sup>86</sup> Les fouilles de 2005 et 2006 liées à l'implantation de cette conduite sont relatées dans le *BPA* 48, 2006, p. 110-113.

<sup>87</sup> *BPA* 51, 2009, p. 96-97.

CN 1185, 570 050-130 /  
192 935-193 050  
439-437 m  
*Insula 4 Est, insula 5,*  
quartier au nord de l'*insula 5*  
Parcelle 1877  
Carré PQ 9-10

## 2011.09 – Route Industrielle / *Insula 4 Est, insula 5 et quartier au nord de l'insula 5*

*Habitat, voirie.*

*Fouille préventive en tranchée. Du 4 au 14 octobre 2011 et du 25 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2011.*

*Ensembles MRA: 11/15470-15495: céramique, faune, métal, monnaie, architecture, verre, peinture murale.*

*Investigations et documentation: A. Schenk, H. Amoroso, M. Ferreira, L. Francey, E. Rubin.*

*Inventaire et étude du mobilier: S. Bosse Buchanan (céramique), N. Jacot et I. Liggi Asperoni (monnaies).*

Dans la suite des travaux entrepris à la route Industrielle par la société *Yahoo!*<sup>88</sup>, plusieurs tranchées de faible largeur ont été creusées aux abords du nouveau centre de traitement des données pour l'installation de lampadaires et le raccordement à la fibre optique (fig. 7). Ces travaux ont touché le quartier au nord de l'*insula 5*, puis les *insulae 4 Est et 5*.

### Quartier au nord de l'*insula 5* (tranchées 1 et 2)

Les tranchées 1 et 2 se situent entre le bâtiment central de l'usine et ses dépôts, au cœur d'un secteur déjà fouillé entre 1960 et les années quatre-vingt. Les travaux avaient alors révélé un quartier densément construit, hors réseau orthonormé des *insulae* (fig. 65)<sup>89</sup>. La tranchée 2 s'est révélée sans intérêt majeur dans la mesure où elle était limitée à un carré de moins de 2 m<sup>2</sup> qui n'a touché aucun vestige. La tranchée 1, qui longe une tranchée documentée en 2006<sup>90</sup>, a par contre livré de nouvelles données, particulièrement dans la moitié sud de son tracé qui se prolonge pratiquement jusqu'au portique bordant le *decumanus*.

En dépit de la faible profondeur atteinte, quatre états principaux de construction ont été observés. Ils succèdent au grand fossé (St 8), également repéré lors de l'intervention 2011.01, qui traverse tout le quartier d'est en ouest (cf. *supra*, St 61). Le tracé de ce fossé fut une nouvelle fois facilement identifiable dans le local L 4 en raison du tassement de son remplissage qui provoque l'affaissement systématique des structures et maçonneries qui le scellent (fig. 66).

Le premier état correspond à une phase de construction en terre et bois qui n'a été repérée que sous la forme d'une épaisse couche de démolition sous les locaux L 2, 3 et 4.

Le deuxième état est marqué par l'apparition d'une architecture mixte qui témoigne de la mise en place d'une habitation de plus grande envergure. Au nord, deux murs (M 1 et M 2) forment un couloir ou un portique qui délimite d'est en ouest tout la zone bâtie. Juxtaposé à ce local, la pièce L 2 est dotée d'un sol en petit cailloutis (Sol 8). Elle est limitée au sud par la cloison M 5 qui forme avec le mur M 6 un étroit couloir doté d'un sol en terre battue (Sol 3). Leurs fondations maçonnées

pourraient avoir supporté des parois en matériaux légers. Le local L 4, situé à l'extrémité septentrale du bâtiment, est lui aussi caractérisé par un sol en terre battue à la surface duquel ont été dégagés un foyer en *tegulae* (St 2), une fosse-foyer (St 5) et un trou de poteau associé (St 7) (fig. 66). Au sud, l'épais mur M 7 forme une façade donnant sur un espace ouvert. Cette zone d'extérieur est assainie d'un cailloutis irrégulier (Sol 5) comparable au sol de cour mis au jour dans la partie sud-est de la fouille de 2011 (2011.01). Plusieurs structures qu'il reste encore difficile d'associer à un état en particulier, notamment un fossé (St 4) et deux murs (M 8 et M 9), perturbent *a posteriori* ce niveau. Le mobilier céramique récolté dans les couches associées à cette phase, certes peu abondant, situe l'occupation aux alentours de la fin du I<sup>er</sup> et du début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Le troisième état est caractérisé par l'installation d'un *terrazzo* (Sol 1) de très belle qualité dans le local L 2. Ce nouvel aménagement de sol est accompagné de la construction de deux parois plus étroites en matériaux légers, l'une au sud (M 11) qui reprend le tracé du mur M 5 et la seconde à l'ouest (M 57) repérée lors des fouilles de 2006.

Enfin, le dernier état observé se singularise par la construction de murs transversaux d'orientation nord-sud (M 4, M 3, ainsi que M 52-54 dégagés en 2006) qui réduisent les espaces précédents en des pièces plus petites. Les fondations de ce nouveau compartimentage percent le *terrazzo* de l'état précédent qui perdure toutefois en tant que sol de cet état, tandis qu'un nouveau *terrazzo* (Sol 2) semble être aménagé dans le local L 5.

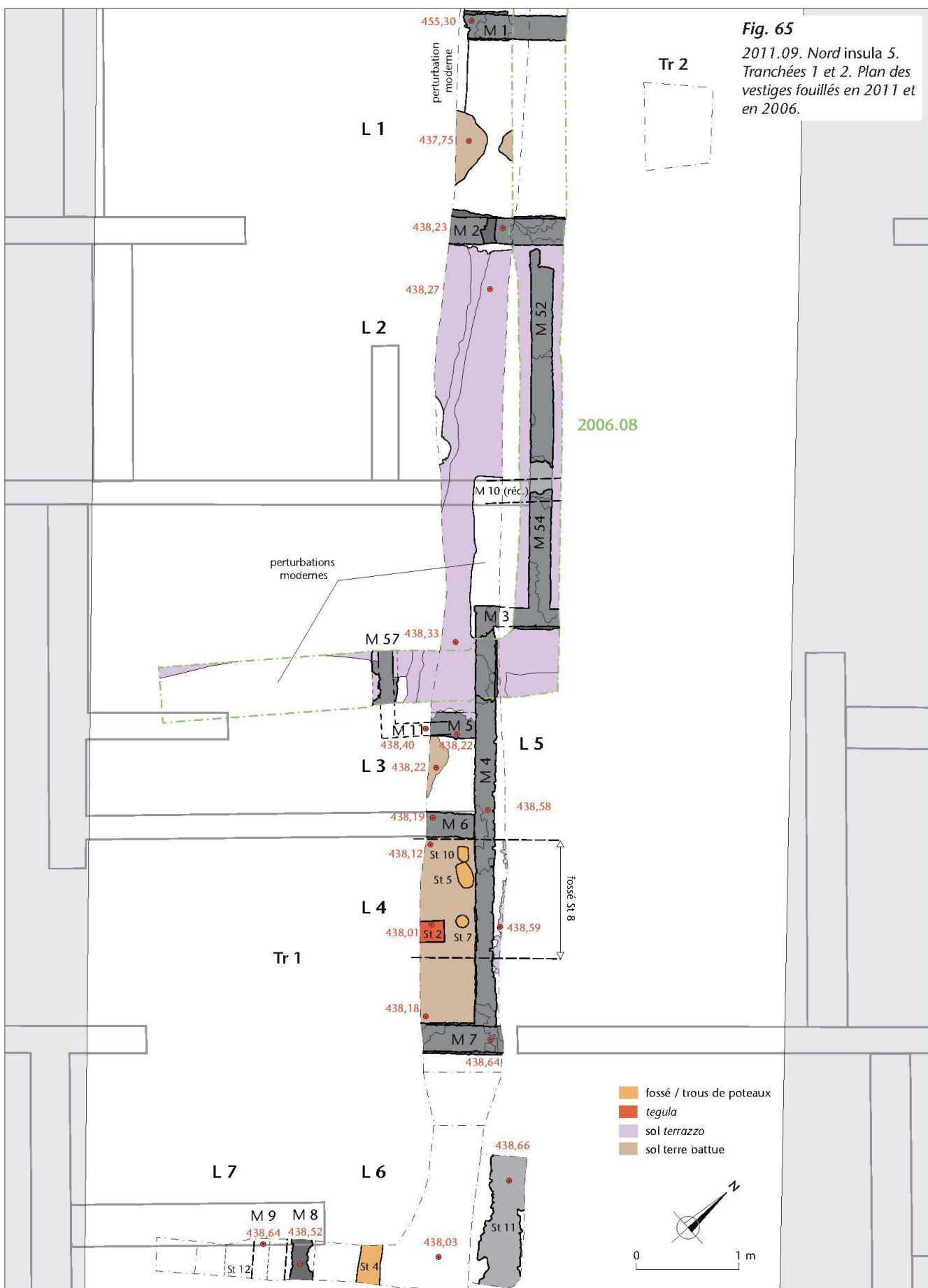
### *Insulae 4 Est et 5 (tranchées 3 et 4)*

Un peu plus à l'ouest en bordure nord des *insulae 4 Est et 5*, les tranchées 3 et 4, situées non loin des sondages topographiques effectués par G. Th. Schwarz en 1960, ont permis malgré leur

88 Cf. *supra*, p. 140 (2011.01).

89 Pour une ébauche de réflexion sur ces quartiers périphériques, cf. *supra*, p. 145.

90 BPA 48, 2006, p. 117-122.



**Fig. 66**

2011.09. Nord insula 5.  
La présence du grand fossé  
St 8 se manifeste par un  
affaissement très marqué des  
vestiges dans le local L 4.



**Fig. 67 (ci-dessous)**

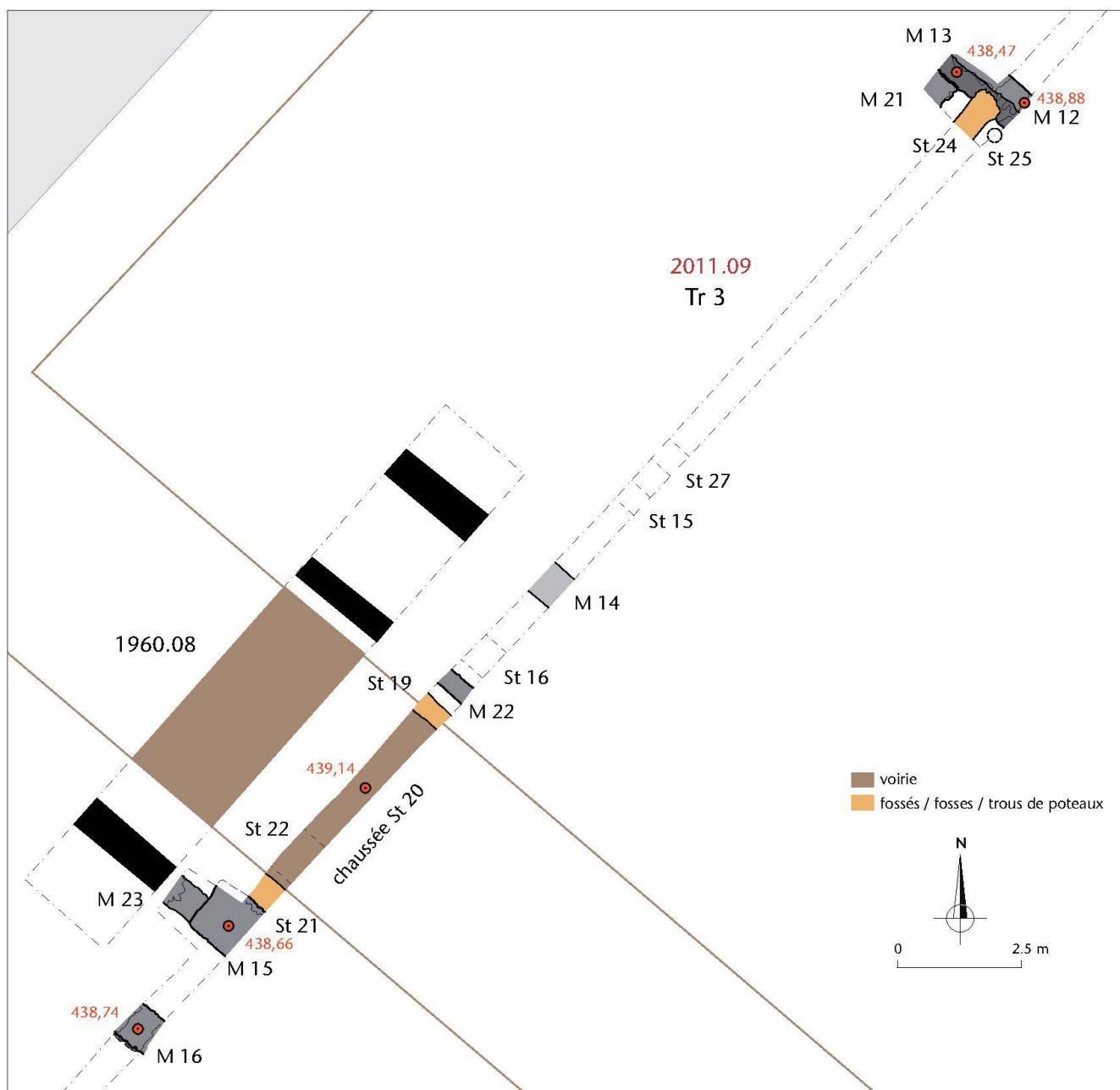
2011.09. Insula 4 Est  
et 5. Tranchée 3. Vue des  
aménagements de voirie  
(cardo) délimitant les  
insulae 4 Est et 5.



faible profondeur d'obtenir quelques compléments d'informations<sup>91</sup>. Le *cardo* délimitant ces *insulae* a pu être à nouveau documenté, ainsi que ses aménagements contigus successifs, tels que des fossés et des maçonneries de portique (fig. 68): cette route (St 20), large de 4 m environ, présente au moins quatre recharges<sup>92</sup>, son fond n'ayant pas été atteint (fig. 67). À l'est, dans l'*insula 5*, plusieurs fossés, St 19 et 19', et le mur de stylobate et de fond du portique, respectivement M 22 et M 14, ont été fouillés. Du côté de l'*insula 4 Est*, une imposante maçonnerie carrée (M 15), de 1,20 m de côté et sur laquelle un mur M 23 vient s'appuyer, forme certainement une pile qui servait de base à une colonne du portique. M 16 correspond au mur de fond de cette galerie. Les niveaux de circulation de ces portiques ne sont pas conservés. Hormis quelques fossés de récupération et plusieurs maçonneries isolées (M 12, 13 et 21) observées à une quinzaine de mètres à l'est de la chaussée, aucun autre vestige archéologique n'a été atteint dans le reste de la tranchée 3.

91 Documents déposés aux archives du MRA.

92 Alt. sommet 439,14 m.



La tranchée 4 a touché la limite orientale d'au moins trois locaux appartenant à un bâtiment occupant l'angle nord-est de l'*insula* 4 Est et en partie fouillés en 1971<sup>93</sup>. Délimité à l'est par le mur M 17, deux pièces reliées entre elles par un seuil (St 23), étaient munies l'une d'un sol en *terrazzo* (sol 10), l'autre d'un sol en terre battue (sol 9) (fig. 69). Scellées par ces derniers, des coulisses en grès indiquent que cet espace était à un moment donné à ciel ouvert. Les couches archéologiques qui scellent ces coulisses datent leur abandon, et donc la construction des locaux susmentionnés, dans le courant du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Au nord de ce bâtiment, deux maçonneries (M 19 et 20) marquent la limite sud du portique du *decumanus*, dont il ne subsistait apparemment rien dans ce secteur.

Cette intervention, certes caractérisée par l'étroitesse et la faible profondeur des tranchées, a permis d'obtenir quelques données archéologiques nouvelles, mais surtout de topographier plus précisément les vestiges observés par le passé.

A. Schenk, H. Amoroso

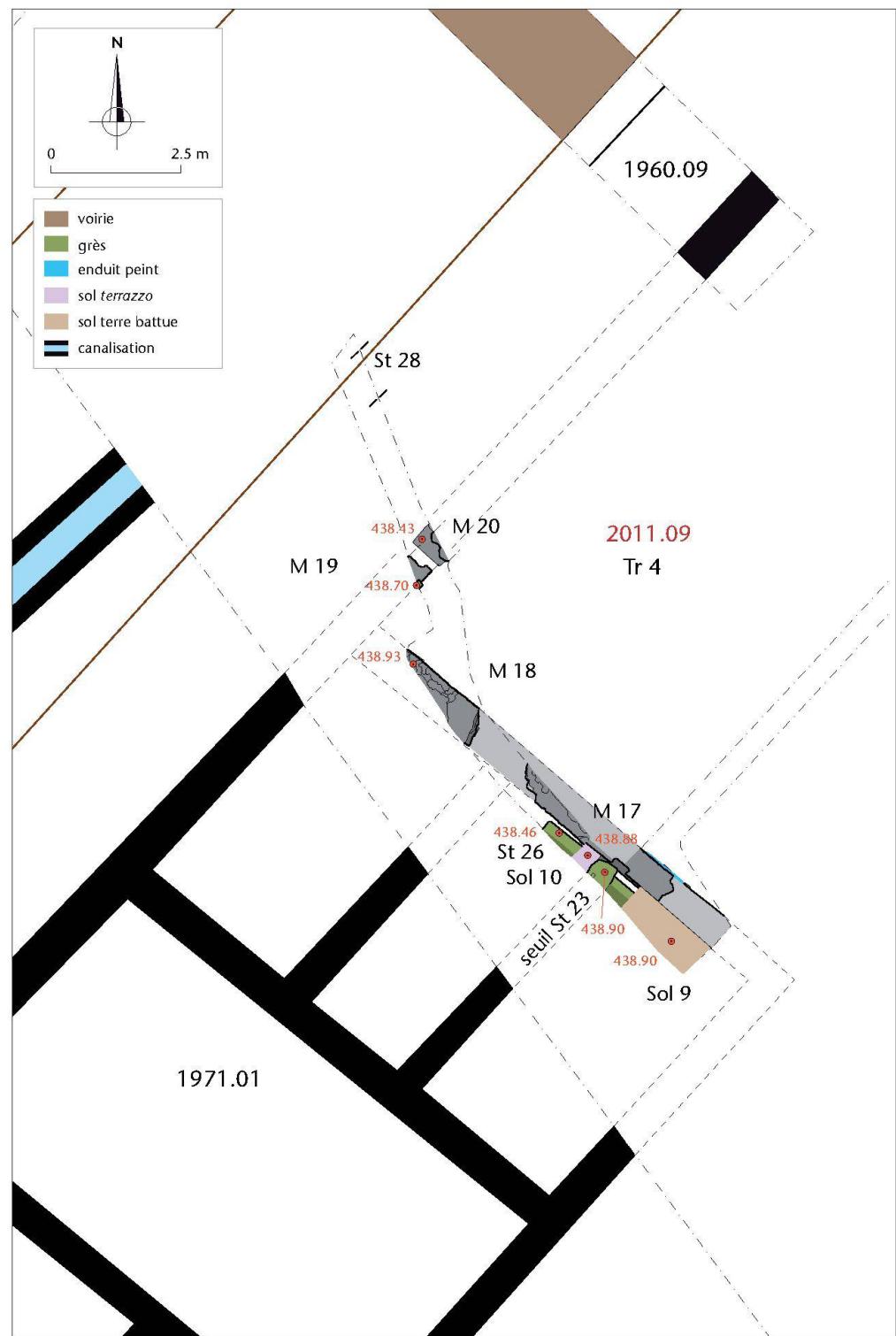
**Fig. 68**

2011.09. Insula 4 Est et 5. Tranchée 3. Plan des vestiges fouillés en 2011 et situation du sondage topographique de 1960 (1960.08).

<sup>93</sup> Ces fouilles ont été entreprises lors des travaux de réaménagement de la route de l'Estivage, archives MRA *insula* 4 Est.

Fig. 69

2011.09. Insula 4 Est.  
Tranchée 4. Plan des vestiges  
fouillés en 2011 et situation  
du sondage topographique de  
1960 (1960.09) et du secteur  
fouillé en 1971 (1971.01).



## 2011.10 – Faoug / Pâquier-aux-Oies

CN 1185, 571 430 / 194 740  
Altitude 432 m  
Faoug  
Pâquier-aux-Oies  
Parcelle 674

### Habitat?

Fouille préventive. Novembre 2011

Ensembles MRA: 11/15651-15669: céramique, faune, métal, verre.

Investigations, documentation: S. Freudiger, Y. Buzzi, Ch. Chauvel, C. Hervé, S. Oesterlé.

Inventaire et étude du mobilier: C. Hervé (céramique).

La construction d'une villa privative à Faoug sur la parcelle n° 674, au lieu-dit le *Pâquier-aux-Oies*, a justifié la réalisation d'une fouille préventive dans ce secteur correspondant à une région archéologique. Celle-ci a été identifiée lors d'une prospection en 1984 et confirmée en 2008 lors de la surveillance des tranchées destinées aux équipements des parcelles attenantes au projet<sup>94</sup>. Cette opération a permis de mettre au jour des vestiges d'époque romaine aux abords du lac de Morat, le long d'une voie romaine reconnue entre Avenches et Montilier (FR) (fig. 70). Le site n'a pas été exploré intégralement, car les niveaux antiques situés sous la cote d'implantation du projet n'ont été atteints que ponctuellement. Il s'agit d'une occupation datée entre le I<sup>er</sup> et la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., matérialisée par des structures fossoyées et des épandages de mobilier.

Le terrain naturel, reconnu localement, est constitué, au nord-est de la parcelle, de litages sableux ou limoneux, comportant des poches à l'aspect tourbeux, chargées en matières organiques. Il accuse manifestement un pendage en direction du lac, mais les fenêtres d'observation limitées ne permettent pas de connaître les modalités de ces dépôts. Une dépression marquée dans le substrat (St 13), dont l'origine naturelle ou artificielle n'a pas pu être précisée, a été relevée au centre de la parcelle (fig. 71). Elle a conditionné l'affaissement des couches sus-jacentes sur une épaisseur de près de 50 cm. On peine à mesurer l'ampleur de ce phénomène qui s'étend sur une surface supérieure à 4 m<sup>2</sup>.

Au sud-ouest de la parcelle, une couche limoneuse stérile, très compacte, s'apparente au terrain naturel, mais la découverte de tuiles romaines enfouies plus profondément, à l'aplomb d'une fosse aux contours incertains (St 8), incite à la méfiance.

Le gisement archéologique est conservé sur une épaisseur pouvant atteindre 70 cm par endroits. L'examen de la stratigraphie, appréhendée de manière incomplète, corrélée avec l'étude du mobilier céramique, suggère l'existence de trois phases chronologiques qui s'échelonnent entre



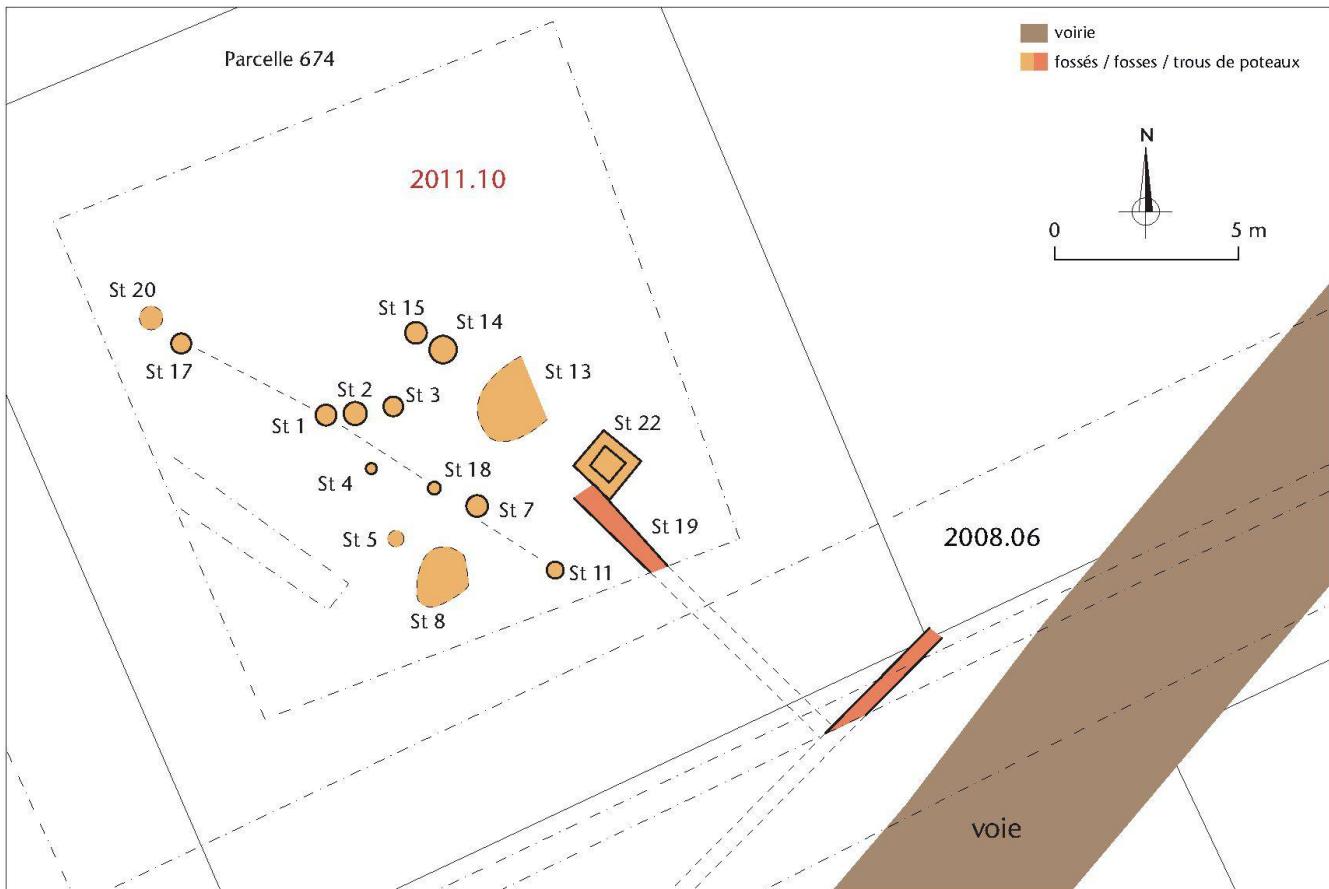
le milieu du I<sup>er</sup> et la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. La première est matérialisée par un niveau de fréquentation sableux, reconnu au nord/nord-est de la parcelle. Cette couche a livré du mobilier pouvant être daté du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., dont une concentration de fragments de céramiques posés à plat. C'est directement sous ce niveau, ou à l'intérieur de celui-ci, qu'ont été repérées la plupart des structures fossoyées, mais leur niveau d'ouverture demeure incertain. Ils se situent entre les cotes 432,18 m et 432,46 m, soit quelques dizaines de centimètres plus bas que la surface de la voie (432,80 m et 433,03 m) et probablement légèrement au-dessus du niveau du lac dont le quai se situe à 432,50 m<sup>95</sup>. La répartition des trous de poteaux mis au jour ne permet pas de restituer le plan d'un bâtiment, mais un alignement orienté selon un axe nord/ouest-sud/est,

Fig. 70

2011.10. Faoug / Pâquier-aux-Oies. Situation du secteur exploré en 2011 et restitution du tracé de la route du Nord-Est depuis le site d'En Chaplix.

94 BPA 50, 2008, p. 268-269.

95 F. Bonnet, Le canal romain d'Avenches: rapport sur les fouilles exécutées en 1980 et 1981, BPA 27, 1982, p. 15.



**Fig. 71**  
Faoug / Pâquier-aux-Oies.  
Plan schématique des vestiges  
découverts en 2008 et 2011.

**Fig. 72**  
Faoug / Pâquier-aux-Oies.  
Vue en coupe du puits  
présumé St 22.

perpendiculaire à la chaussée située à une dizaine de mètres au sud-est, semble se dessiner. Le pendage des couches en direction du lac explique en partie ce plan lacunaire, dans la mesure où on peut envisager l'existence d'autres trous de poteaux au nord-est de cet axe. Bien qu'aucune structure maçonnerie n'ait été reconnue, des fragments de mortier ont été identifiés sur le site.

Dans la partie sud-est de la parcelle, la deuxième phase est définie par une couche de limon sableux recouvrant cette occupation. Elle a livré du mobilier dont la datation est comprise entre

la fin du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Dans ce contexte en bord de lac, la découverte d'une navette à filet en bronze ne semble pas incongrue. Une structure quadrangulaire ressemblant à un puits (St 22), mais dont le fond n'a pas été atteint, semble creusée dans cette couche (fig. 72). L'ouverture de la fosse d'implantation se situe à la cote 432,58 m. Son orientation semble respecter l'axe de la voie et l'alignement supposé des trous de poteaux.

La dernière phase antique identifiée sur le site correspond sans doute à son abandon. Ainsi, le mobilier récolté dans le comblement du «puits» St 22 peut être daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., aucun marqueur du III<sup>e</sup> s. n'ayant été mis en évidence.

Le seul aménagement postérieur à l'occupation antique relevé en fouille est un drain sommaire en blocs calcaires (St 19) implanté dans la couche d'abandon. Orienté perpendiculairement à une structure analogue repérée 8 m au sud lors de la surveillance des tranchées d'équipement en 2008, il pourrait avoir fonctionné en même temps. La datation du drain et sa relation avec la voie sont toutefois difficiles à déterminer compte tenu de l'ambiguïté de la stratigraphie et de la pauvreté du mobilier recueilli dans les couches associées.

Sébastien Freudiger  
Archeodunum SA

Mobilier	2011.01 Nord <i>insula 6</i> et <i>insula 6</i>	2011.02 <i>insula 17</i>	2011.03 Théâtre	2011.04 <i>insula 7 / palais</i> <i>de Derr. la Tour</i>	2011.05 <i>Au Lavoëx</i>	2011.06 Faubourg 18	2011.07 Mur d'enceinte	2011.08 Route de Lausanne	2011.09 Nord <i>insula 5,</i> <i>insulae 4 Est et 5</i>	2011.10 Faoug / Pâquier-aux-Oies
Céramique	XX	X		X	X	X			X	X
Faune	XX	X		X	XX	X			X	X
Métal	XX	X		X	X				X	X
Objets monétiformes	X	X		X	XX	X			X	
Architecture	X	X		X	X	X			X	
Objet en pierre	X				X					
Verre	X	X		X	X				X	X
Tabletterie	X	X		X	X					
Peinture murale	XX	XX		X	X				X	
Mosaïque					X					
Anthropologie					X					

**Fig. 73**

Fouilles archéologiques 2011.  
Tableau synoptique du mobilier.

X présence de mobilier

XX présence de mobilier en quantité importante

---

## Abréviations

### Revues, séries et sigles

ASSPA

*Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle.

AFEMA

Association française pour l'étude de la mosaïque antique.

BPA

*Bulletin de l'Association Pro Aventico*, Avenches.

CAR

*Cahiers d'archéologie romande*, Lausanne.

CIL

*Corpus inscriptionum latinarum*, Berlin.

Doc. MRA

*Documents du Musée romain d'Avenches*, Avenches.

Jber. AK

*Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst*, Augst.

MRA

Musée Romain d'Avenches.

RAE

*Revue archéologique de l'Est*, Dijon.

## Crédit des illustrations

Sauf mention contraire, les illustrations ont été réalisées par les collaborateurs du Site et du Musée romains d'Avenches.

Plans

H. Amoroso, L. Francey, A. Schenk.

Photos

H. Amoroso, M. Krieg, A. Schenk, A. Schneider.

Dessins d'objets

Ph. Bürli.

Fig. 1

Photo P. Nagy, Kantonsarchäologie Zürich.

Fig. 5

Photo Swisstopo.

Fig. 17

P. Giovanni Guzzo, L. Fergola, *La villa d'Oplontis*, Milan, Actes Sud-Motta, 2000, p. 79.

Fig. 18

Photos Musée Rolin, Autun; dessin tiré de: M. Pinette (éd.), *Autun-Augustodunum, capitale des Éduens*, Autun, 1987, n° 214, p. 135.

Fig. 53, 56

Photos Rémy Gindroz, La Croix-sur-Lutry. Photogrammétrie O. Feihl, Archéotech SA, Épalinges.

Fig. 70

Plan Archeodunum SA, Gollion.

Fig. 71

Photo Archeodunum SA, Gollion.